

hodierna
missio
societatis
jesu
est
fidei
servitium
cui

ut

exigentia

absoluta

pertinet

promotio iustitiae

exchanges * échanges * intercambios

N° 23
Septembre, 1981

PLANIFICATION DE NOTRE APOSTOLAT

- (1) LA BOLIVIE AUJOURD'HUI p. 107
- (2) LE PROCESSUS p. 108
 - (1) Trois Modèles
 - (2) Trajectoire
- (3) RAPPORT FINAL p. 114
 - (1) Un peu d'Histoire
 - (2) Evaluation du travail réalisé
 - (3) Recommandations
- (4) TROIS DOCUMENTS p. 122
 - (1) Directoire Général
 - (2) Politiques spécifiques
 - (3) Objectif-Idéal
- (5) METHODOLOGIE p. 135
 - (1) Introduction
 - (2) Les éléments de la Méthode
 - (3) Conclusion
- (6) METHODOLOGIE PRATIQUE p. 143
 - (1) Introduction
 - (2) Remarques préalables
 - (3) Première étape : Rassemblement des Données
 - (4) Deuxième étape : Analyse et Synthèse
 - (5) Troisième étape : Au service de la situation
 - (6) Conclusion

 CE NUMÉRO

Comme l'avait annoncé notre dernier numéro (cf. p.61), celui-ci est entièrement consacré au processus de planification utilisé dans la Vice-Province de BOLIVIE. Son but est de donner un exemple concret d'un type d'analyse sociale dont nous avons parlé dans PJ 21.

Nous n'avons pas choisi la Bolivie parce que son processus de planification nous semble le seul possible ou le meilleur. Il y en a sûrement beaucoup d'autres qui sont ou ont été utilisés ailleurs. Et les résultats obtenus par la Vice-Province de Bolivie ne sont pas nécessairement parfaits. Une fois qu'ils eurent été présentés à Rome, le Père Général envoya une lettre longue et précise suggérant quelques corrections et des modifications dans l'insistance mise sur certains points.

Cependant, ce qui nous importe n'est pas tant l'orientation ou le contenu de cette planification que les méthodes utilisées. En ce sens, nous pensons que l'exemple de la Bolivie peut être une aide pour d'autres. En tenant compte de certains avantages (petits nombres, nécessités extérieures, etc.), ce processus a réussi à mobiliser près de 97 % des membres de la Province pendant plus de 5 ans. Chose plus importante, en soulignant la nécessité d'une option de base (l'objectif général) avant de proposer un programme plus détaillé, on arriva à une grande unité, laquelle sera particulièrement utile pour réaliser les plans à venir. Comme le disait le Père Général à la Congrégation des Procureurs, *c'est à la lumière de cette option et en usant de cette méthode que la Congrégation attend de nous que nous arrivions à réévaluer nos solidarités et nos engagements apostoliques.* (Allocutio Finalis, Acta Romana XVII, p.541, § 5).

Après avoir donné quelques précisions sur la Bolivie elle-même, nous publions 3 croquis et un graphique proposés par les membres de la Commission de Planification en vue d'expliquer leurs méthodes et comment ils avaient procédé. Vient ensuite le rapport final de la Commission donnant une description plus détaillée et un essai d'évaluation de ce qui a été fait. Enfin nous proposons une analyse des trois principaux documents qui correspondent aux 3 étapes les plus importantes de la planification, en soulignant chaque fois davantage la méthode utilisée que le contenu. Nous le répétons : notre objectif n'est pas de proposer des résultats concrets (comme, par exemple, le type de relations entre foi et justice tel qu'il a été présenté dans le préambule des Politiques Spécifiques) comme nécessairement corrects ou devant être imités, mais de suggérer que le processus suivi ou une partie de celui-ci mérite un examen sérieux de la part d'une Province se préoccupant de planification.

Ce numéro s'achève avec deux brefs articles concernant la méthode et le processus commencé en 1979 par le Bureau de la Conférence Jésuite des Etats-Unis.

Nous avons bien conscience que ce numéro est aride et difficile à lire. Notre justification est double : d'un côté, il s'agit d'une chose à utiliser plutôt qu'à lire. Nous espérons que ces lignes provoqueront des réactions de la part de nombreux jésuites luttant pour réaliser ce que demande la 32e CG concernant la planification et la rénovation. En second lieu, nous espérons récupérer les lecteurs que nous risquons de perdre avec notre prochain numéro (décembre), lequel sera de caractère général et comportera, entre autre, des informations sur le Séminaire de l'Assistance, réuni à Manille, sur Analyse Sociale et Réflexion Théologique.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LA BOLIVIE AUJOURD'HUI

LE PAYS

- Superficie : 1.098.581 Km² - donc le 27ème pays du monde, plus de 4 fois plus grand que le Royaume-Uni.
- Population : 5.570.000 - donc, le 79ème pays du monde, avec environ 5 habitants au Km².
- Races : Indiens : 54 % (Quechua 33%, Aymara 21 %); Métis : 32 % ; Européens (surtout Espagnols) : 14 %.
- Population active : environ 1.500.000 dont 54 % dans l'agriculture.
- Production : PNB (1978) = environ 2.690.000 \$ US, dont: agriculture 15 % ; mines 17 % ; industries 12 %.
- Commerce extérieur : (1979) Exportations = 761.000.000 \$ US (dont 68 % de produits miniers, surtout l'étain). Importations = 1.011.000.000 \$ US. On estime que le trafic de la cocaïne produit entre 500 et 1.000 millions \$ US.
- Revenu par tête : (1978) environ 510 \$ US, l'un des plus bas d'Amérique Latine.
- Inflation : environ 20 % en 1979
- Analphabétisme : environ 40 %
- Espérance de vie : 46,8 ans
- Gouvernement : Dictature Militaire. Le dernier coup d'Etat (189 en 155 ans d'indépendance) a eu lieu en 1980, avec plusieurs centaines de morts.

LA COMPAGNIE

		<u>PP</u>	<u>SS</u>	<u>FF</u>	<u>UNIV</u>
La Paz	Curie VP	-	-	-	-
La Paz	Résidence épiscopale	1	-	-	1
Cochabamba	Col. NN, Paroisse, Dom Prob.				
	Col. Jean XXIII	10	12	1	23
Cochabamba	Resid-Paroisse	2	-	4	6
Cochabamba	Resid. Mayor	10	-	1	11
Cochabamba	Paroisse	2	-	1	3
La Paz	Col. San Calixto	15	-	5	20
La Paz	Col. San Ignacio	5	-	-	5
La Paz	Paroisse	3	-	-	3
La Paz	Corpa. Paroisse	1	-	-	1
Oruro	Paroisse-Ecole Technique	3	-	1	4
Oruro	Resid.	2	-	-	2
Oruro	Machacamarcha -Paroisse	2	-	-	2
Potosi	Paroisse	3	-	-	3
Santa Cruz	Paroisse - Resid.	5	-	2	7
Santa Cruz	Statio	3	-	-	1
Santa Cruz	Col. S. Juan Iapacani	1	-	-	1
Santa Cruz	Charagua, Paroisse	5	1	-	6
Sucre	Colegio Sagrado Corazón	13	-	1	14
Sucre	Paroisse	3	-	1	4
	Sur le territoire de la VP	89	13	18	120
	En d'autres Provinces	19	2	5	26
	<u>Total :</u>	<u>108</u>	<u>15</u>	<u>23</u>	<u>146</u>

LE PROCESSUS

Afin de trouver une méthode en vue de notre planification, nous avons jeté un regard sur les expériences d'autres Provinces.

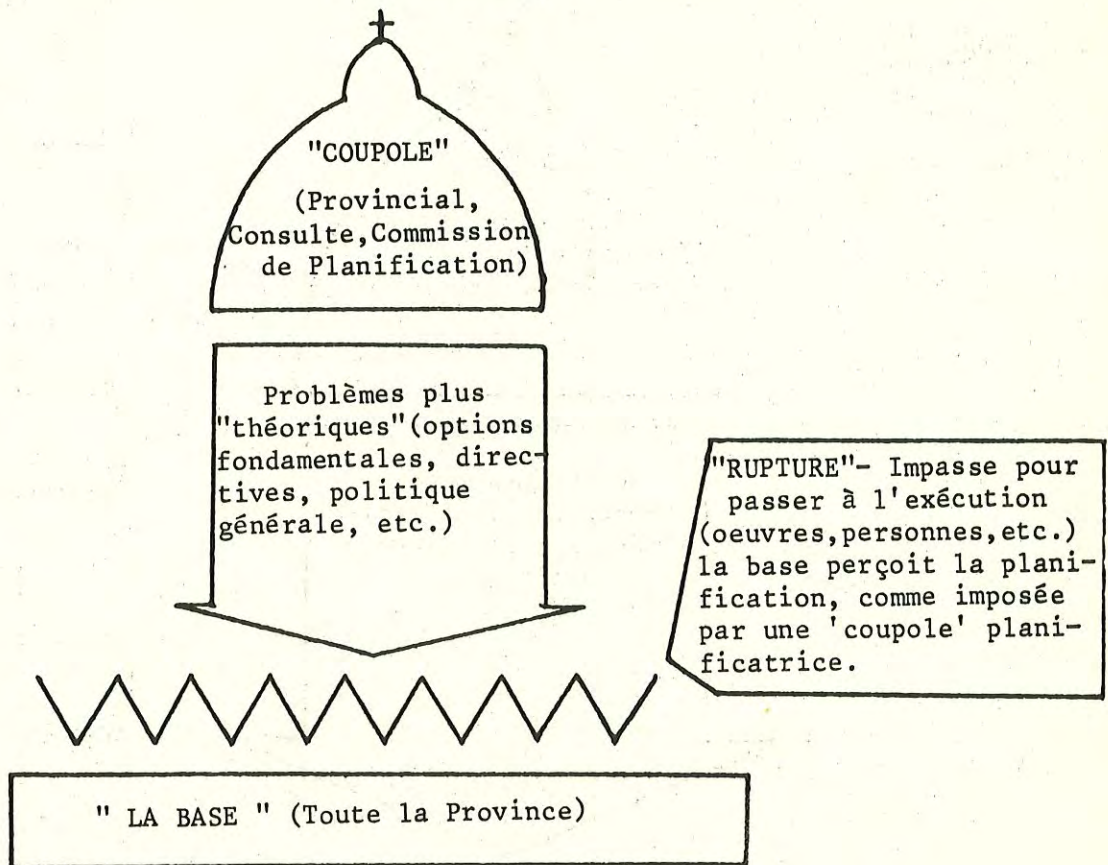
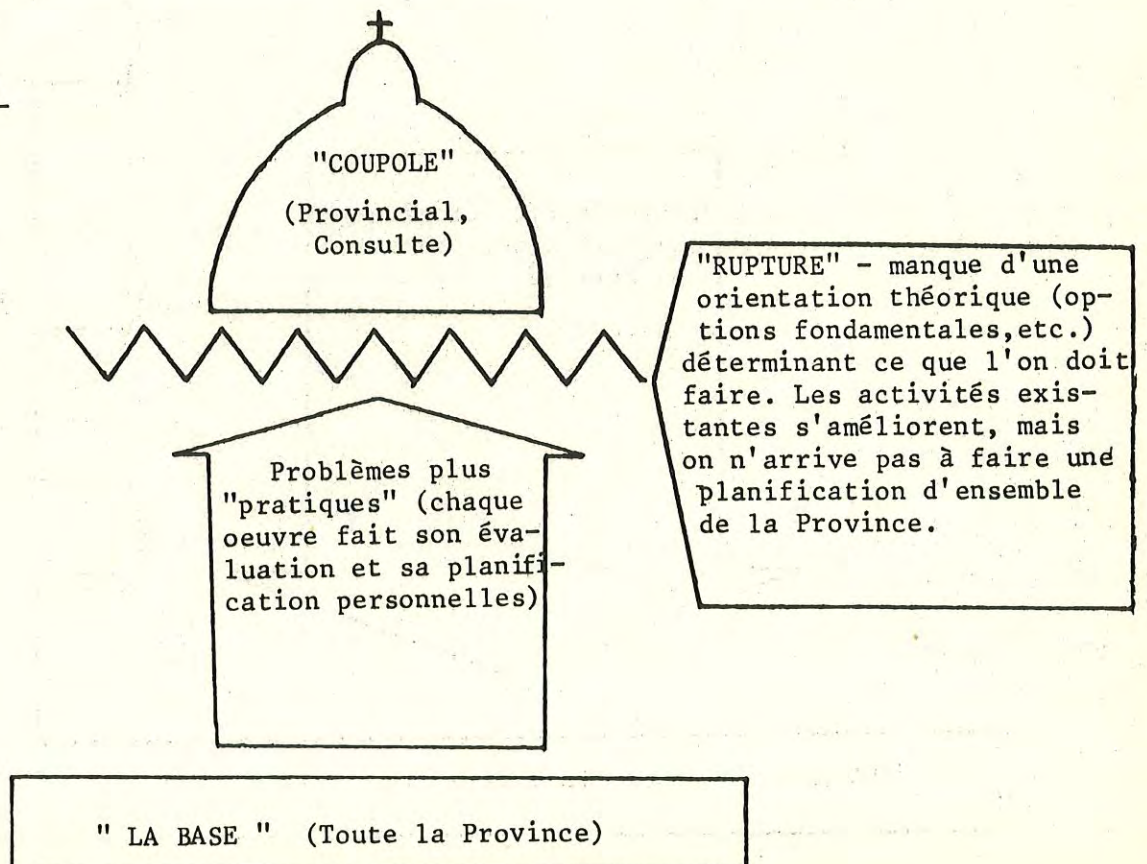
Certaines expériences étaient proches du Modèle A. Dans ce cas, tout le travail est fait d'en haut ("la coupole") : un plan très cohérent est mis au point, mais rencontre une forte opposition de la part de grands secteurs de la "base", qui voient dans la Commission de Planification un groupe de pression, une unité parallèle, etc. Il devient alors difficile d'éviter une "rupture" dans le processus quand il s'agit de la mise en application, laquelle n'est jamais pleinement réalisée.

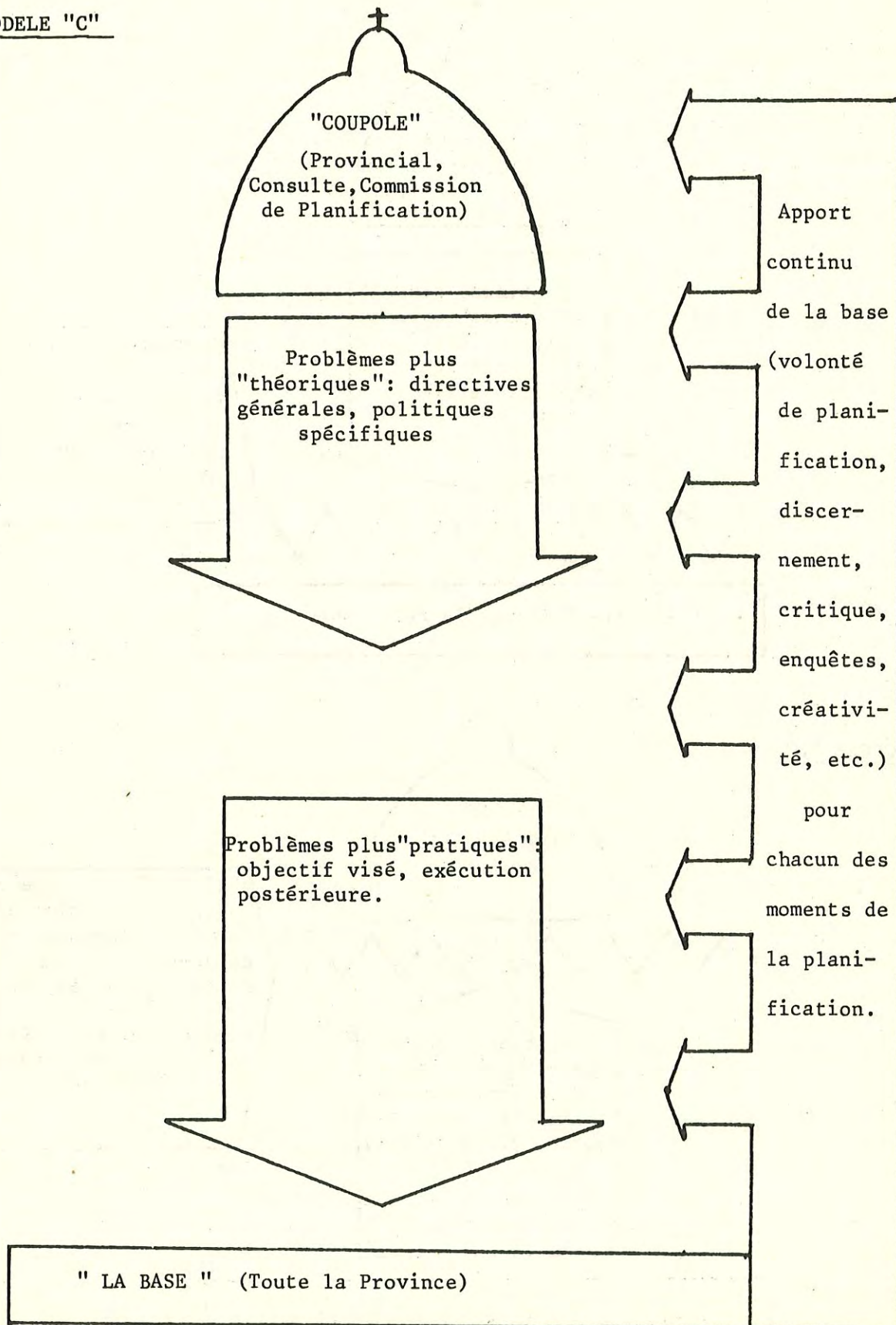
D'autres expériences étaient proches du Modèle B. On réussit, en ce cas, à créer une atmosphère d'évaluation et de planification dans chacune des oeuvres; celle-ci s'améliorera ainsi notablement. Mais il manque une remise en question plus radicale de ces mêmes oeuvres à partir d'options fondamentales tirant toutes les conséquences de la 32e CG et appliquant celles-ci à la réalité concrète de la Province.

Nous avons ainsi appris par l'expérience des autres que l'essence d'une planification est dans une interaction entre la "coupole", qui doit exister et a son rôle propre dans toute planification, et la "base", qui doit être et se sentir agent de la planification. Nous essayons de faire apparaître ceci d'une manière évidente dans le Modèle C. En fait, nous avons dû créer notre méthode tout au long de nos travaux. Il en est résulté un processus très long (5 ans), mais qui, loin de fatiguer la Vice-Province, l'a de plus en plus engagée dans la planification.

Les multiples aller et retour entre coupole et base sont montrés dans le graphique qui suit les trois Modèles. Tout ceci a été possible grâce au fait qu'il existe dans la Province une grande bonne volonté, de véritables dialogues, discernement, amitiés et contacts vivants avec une situation de conflit, ainsi qu'un exercice non-autoritaire de l'autorité. Nous avons aussi été très "aidés" par une suite d'événements extérieurs à nous-mêmes, comme l'assassinat de Luis Espinal, les emprisonnements, les exils, des destructions, etc.

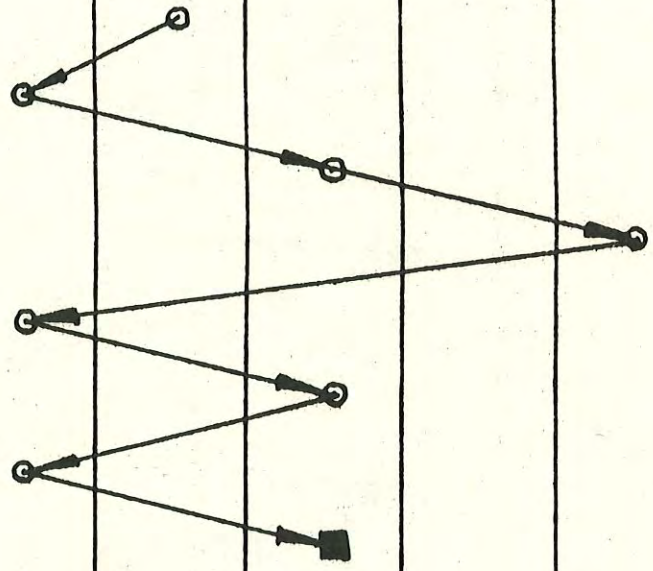
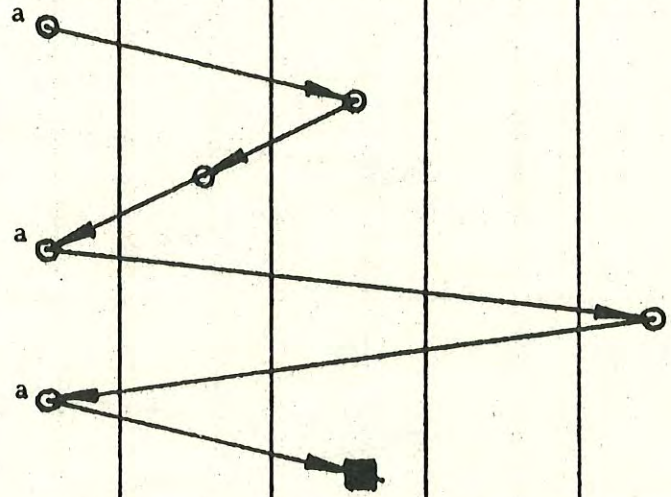
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TROIS MODELESMODELE "A"MODELE "B"

MODELE "C"

111
TRAJECTOIRE

ETAPES	DATES	Commission Planifi- cation	Equipes de travail	Provin- cial et Consulte	Consulte élargie	Communau- tés et Individus	Assemblée Provin- ciale
1 Volonté de plani- fication & nomina- tion du coordina- teur -	Janv. 1976						
2 Elabora- tion de la méthode	Mars - Sept. 1976						
3 Travaux prépara- toires en vue de directi- ves géné- rales.	Oct. 1977- Oct. 1978						



ETAPES	DATES	Commission Planifi- cation	Equipes de travail	Provin- cial et Consulte	Consulte élargie	Communa- tés et Individus	Assemblée Provin- ciale
4 Rédaction des Direc- tives Gé- nérales	Nov. 1978 - Mai 1979						
5 Elabora- tion des politi- ques spé- cifiques	Juin 1979 - Nov. 1980						

ETAPES	DATES	Commission Planifi- cation	Equipes de travail	Provin- cial et Consulte	Consulte élargie	Communau- tés et Individus	Assemblée Provin- ciale
6 Elabora- tion de l'objec- tif idéal pour 1988	Août 1980 - ...	○		○		○	○ ^e
					f ○		
		○				g ○	
HEURES TOTALES DE TRAVAIL		800					110

NOTES : ■ Marque une approbation définitive

- Ces premières démarches n'ont concerné que le coordinateur, la Commission de Planification n'ayant été nommée qu'en septembre 1977 (à partir de noms suggérés par l'Assemblée Provinciale de janvier 1976).
- La première partie de cette Assemblée a consisté en un Séminaire de 8 jours dirigé par une équipe du CLAR (Conferencia Latinoamericana de Religiosos).
- Toute la Province s'est réunie par secteurs d'activité (pastorale, éducation, apostolat social, moyens de communication).
- Réunion de 5 jours : Le Provincial et sa Consulte, la Commission de Planification, les Commissions de Secteurs, quelques invités.
- Toute la Province s'est réunie par zones géographiques, la situation politique rendant difficile une réunion générale.
- Réunion de 2 jours : Le Provincial et sa Consulte, la Commission de Planification, les délégués des zones géographiques et des secteurs d'activité nommés lors des réunions antérieures.
- En mars 1981, restent à réaliser : une réélaboration par la Commission de Planification et une présentation au Provincial et à sa Consulte pour approbation définitive. En même temps, tout le travail a été envoyé au Père Général en vue d'observations et d'approbation. Viendront ensuite les étapes de mise à exécution.

RAPPORT FINAL

Le processus suivi pour la planification de la Vice-Province est expliqué plus en détail dans le Rapport Final présenté par la Commission de Planification au terme de ses travaux le 15 mars 1981. Dans une seconde partie, une évaluation est faite du travail réalisé, et l'on termine par quelques recommandations. Nous donnons ce rapport en entier, en supprimant seulement les noms des personnes.

.....

1 - UN PEU D'HISTOIRE

1.1 Ce qui a précédé

Lors de la réunion de la Vice-Province à Cochabamba, au début de 1976, nous, jésuites de Bolivie, avons vu qu'il nous fallait absolument répondre aux orientations des 31e et 32e CG, ainsi qu'aux désirs du Père Général, en procédant à une planification de nos oeuvres apostoliques.

Il nous a aussi paru bon de libérer un jésuite pour qu'il puisse prendre en main les activités requises pour la planification ; le nom du Père Claudio Pou fut suggéré par tous. Il nous a paru en même temps nécessaire de nommer une Commission pour laquelle plusieurs noms furent suggérés. Le P. Antonio Menacho, Vice-Provincial, nomma le P. Claudio Pou coordinateur de la Commission de planification ainsi que les membres de celle-ci.

Pendant le second semestre de 1976, le coordinateur se rendit dans diverses Provinces d'Amérique du Nord et d'Europe pour s'informer du processus qui y avait été suivi.

1.2 Premiers travaux

1.2.1 En mars 1977, Claudio présenta son premier rapport au P. Victor Blajot, Vice-Provincial, et à sa Consulte. En mai de la même année, il proposait une "Première Esquisse pour une Planification de la Vice-Province". Après que ce texte ait été révisé par un groupe de 10 jésuites, une seconde version fut élaborée, puis examinée en Consulte ; elle fut approuvée par le Père Vice-Provincial en septembre 1977.

1.2.2 En novembre 1977, quatre équipes de travail furent constituées. La première devait étudier les aspects théologiques et spirituels du directoire proposé. La seconde équipe devait en étudier les aspects socio-politiques. La troisième équipe devait étudier les ressources en hommes de la Vice-Province. La quatrième équipe devait établir les points essentiels pour la formation permanente dans la Vice-Province. Cette dernière équipe prépara aussi le séminaire du CLAR (Conferencia Latino-americana de Religiosos) qui eut lieu en novembre 1978.

1.2.3 En février 1978, un questionnaire fut envoyé à tous les jésuites vivant en Bolivie, en leur demandant de décrire le public avec lequel ils travaillaient

et le type de formation qu'ils avaient reçu pour ce travail. En même temps on essayait de mieux savoir où en était la formation permanente dans la Vice-Province. Le même mois, une nouvelle équipe était constituée pour établir "les éléments en vue de l'évaluation d'une station de radio".

1.2.4 En avril, un document de travail fut envoyé à tous les jésuites : "Notes sur les aspects théologiques du Directoire Général". Parallèlement se poursuivait dans la Vice-Province l'étude des ressources en hommes au moyen de divers questionnaires sur la connaissance des langues, sur l'année de fondation des paroisses, sur les élèves de nos collèges. En juin 1978, le coordinateur de la planification présenta au Père Vice-Provincial et à sa Consulte une étude intitulée : "A propos de la restructuration des Commissions de la Vice-Province". En juillet, le Père Vice-Provincial envoya à tous les jésuites de Bolivie une "Circulaire à tous les jésuites de la Vice-Province au sujet de la nomination des Délégués et des Commissions".

1.2.5 En juillet 1978 furent présentés au Père Vice-Provincial et à sa Consulte les documents préparatoires en vue d'un "Directoire Général pour la Vice-Province". Le document intitulé "La société bolivienne" fut approuvé, mais ceux sur "L'Eglise en Bolivie" et "La Compagnie de Jésus en Bolivie" furent renvoyés pour une nouvelle rédaction. En août, on envoyait à tous les jésuites de la Vice-Province un "Guide en vue d'une réflexion devant préparer la quatrième partie du 'Directoire Général pour la Planification de la Vice-Province'". Dans le même temps était publié le résultat des renseignements recueillis sous le titre : "La Vice-Province en chiffres".

1.3 Le Séminaire du CLAR

1.3.1 Une étape importante pour la planification de la Vice-Province furent les deux semaines de rencontres de presque tous les jésuites de Bolivie à Cochabamba, du 20 novembre au 1er décembre 1978. Pour la première partie, nous reçûmes l'aide d'une équipe internationale du CLAR (Cecilio de Lora, Ricardo Antoncich SJ et João Bta Libanio SJ), laquelle servit de catalyseur pour une intense dynamique de groupe au cours de laquelle furent discutés les documents et diagnostics élaborés jusqu'alors et où l'on rassembla les matériaux de base pour une 'Utopie' et un 'Objectif' ainsi qu'une 'Politique générale' qui devaient être à la base de la planification. Ceci s'acheva par une Assemblée Générale de la VP, pendant laquelle furent approfondis certains des thèmes évoqués et fut esquissé le travail à venir de la nouvelle Commission de la Planification. La première tâche de celle-ci fut de donner une forme définitive au Directoire général à la lumière de ces diverses réunions. La première version, de février 1979, fut remise à la Consulte et à toutes les communautés pour que celles-ci fassent leurs observations. Une fois ces observations étudiées et incorporées, le P. Vice-Provincial, après avoir entendu la Consulte, approuva le "Directoire Général pour la Planification de la Vice-Province", qui fut publié en mai 1979.

1.3.2 En vue d'établir la politique et la stratégie propres aux différents secteurs d'activité, en juin 1979 furent tenues des réunions par secteur : "pastorale", "éducation", "structures sociales" et "moyens de communication". En même temps, un questionnaire était envoyé à tous les jésuites sur la vie communautaire, en vue de préparer la rédaction d'un "projet communautaire".

1.3.3. En revoyant les documents par secteur rédigés lors des réunions de juillet (auxquelles 75 % des jésuites de la VP avaient assisté), la Commission de Planification se rendit compte que divers secteurs se recouvraient en partie. A cela s'ajoutait le fait que beaucoup d'oeuvres relevaient de divers secteurs, tandis qu'on ne voyait pas clairement de quel secteur relevaient d'autres oeuvres ou activités. On se demanda alors si la répartition des oeuvres par secteur était encore adaptée à l'avenir. Par contre, il sembla évident que nos activités d'évangélisation relevaient de l'une ou de plusieurs des dimensions suivantes : pastorale, éducation, sociale, recherche, assistance, moyens de communication. A ces dimensions s'ajoutent encore des questions d'organisation qu'aucune activité ne peut ignorer. C'est pourquoi, au lieu de mettre l'accent sur les secteurs on le mit sur les dimensions.

1.4 Politiques spécifiques

- 1.4.1 Pour réorienter notre travail en fonction de ce nouvel accent mis sur les dimensions, du 5 au 10 janvier 1980 étaient convoqués à Santa Vera Cruz (Cochabamba) le Vice Provincial avec ses Consultants, les Commissions de secteur, la Commission de Planification et quelques invités. Le résultat de cette rencontre fut un texte intitulé "Première version concernant les politiques spécifiques en vue de l'évangélisation", ainsi qu'un essai de stratégie, documents qui furent confiés à la Commission de Planification.
- 1.4.2 En février 1980 la Commission de Planification reprit ces documents et, après quelques modifications, envoya à tous les jésuites de la Vice-Province un texte de travail : "Politiques Spécifiques". En avril, la Commission de Planification inséra dans ce texte les observations reçues de la Consulte, des communautés et des personnes, et soumit une nouvelle version au Père Vice-Provincial et à sa Consulte. Cette nouvelle version fut à son tour l'objet de diverses modifications, à la lumière des suggestions reçues de communautés et d'individus. C'est seulement à la fin de novembre que le texte définitif des Politiques Spécifiques fut finalement approuvé.

1.5 Objectif idéal pour 1988.

- 1.5.1 Pendant ce temps, la Commission de Planification s'était engagée dans une nouvelle tâche. Il s'agissait de rassembler les orientations du "Directoire Général" et des "Politiques Spécifiques" en un "Objectif-idéal" qui esquisserait une image de la Vice-Province en 1988, à la fois pour ce qui est de ses oeuvres apostoliques et de la vie communautaire.

On a choisi 1988 parce que cette année correspond à une nouvelle étape de 10 ans dans la vie de notre Vice-Province. En effet, la Vice-Province de Bolivie a été séparée du Paraguay en 1958 : le Survey de 1968 a marqué une nette orientation pour la Vice-Province ; en 1978 a commencé l'actuel processus de planification ; et nous espérons que nous en verrons les fruits concrets en 1988.

- 1.5.2 Le texte de travail pour l'Objectif-idéal 1988 ou plan des oeuvres fut envoyé à tous les jésuites résidant en Bolivie au début de janvier 1981 ; au plan des communautés, au début de février.

- 1.5.3 A la fin de février et au début de mars 1981, plusieurs assemblées de la Vice-Province se firent par région : 1) Chuquisaca-Potosi, 2) Santa Cruz, 3) Cochabamba, 4) Oruro-La Paz.

Le but de ces réunions était un approfondissement des documents de planification déjà approuvés par le Vice-Provincial (Directoire Général et Politiques spécifiques) et de savoir ce que les membres de la Vice-Province pensaient de l'Objectif-Idéal. Les réunions se déroulèrent dans une atmosphère de prière et de discernement permanent, aussi bien au plan communautaire qu'au plan personnel. 97 % des jésuites de Bolivie participèrent à ces réunions, les absents étant ceux qui étaient retenus par la maladie.

- 1.5.4 Les grandes lignes de l'Objectif-Idéal furent acceptées, même si furent suggérées diverses modifications, additions ou suppressions. Ces suggestions furent examinées, puis incorporées dans le texte par la Commission de Planification à laquelle s'étaient joints le Père Vice-Provincial, ses consultants et les délégués des rencontres régionales et sectorielles qui se retrouvèrent à La Paz les 9 et 10 mars 1981.

2 - EVALUATION DU TRAVAIL REALISE

2.1 Tâches accomplies

- 2.1.1 Dans le "Projet initial en vue d'une planification dans la Vice-Province", on envisageait un processus en quatre étapes :

- 1) Utopie créatrice.
- 2) Stratégie : objectifs, politiques, buts.
- 3) Tactique : inventaire des ressources, obstacles, méthodes
- 4) Evaluation, réflexion.

Il apparut dans la suite que les tâches propres de la Commission de Planification devraient être limitées aux deux premières étapes, tandis que la troisième et la quatrième seraient confiées à une future Commission de mise en place et d'évaluation de la planification.

- 2.1.2 Le Directoire Général, élaboré à partir des documents préparés par divers groupes de jésuites et avec la participation du Séminaire du CLAR, correspond à la première étape et au début de la seconde. Il comprend quatre parties : critères, utopie créatrice, objectif général et politiques générales.

Les Politiques spécifiques et l'Objectif-idéal 1988 correspondent à la seconde partie de la seconde étape et s'achèvent par la description de ce que devrait être la Vice-Province en 1988, au plan des oeuvres et des communautés.

Avec la mise au point de ces documents, la Commission de Planification a rempli les tâches qui lui avaient été assignées.

2.2 Méthodologie générale

- 2.2.1 Le "Projet initial" parlait d'arriver à "un idéal commun qui serait partagé virtuellement par tous dans la Vice-Province et des objectifs acceptés aussi

par tous" (1.3). L'expérience d'autres Provinces qui avaient entrepris un travail similaire montrait qu'il n'était pas facile de le réaliser. Il faut arriver à un équilibre entre deux nécessités difficiles à concilier : d'un côté, la nécessité de ce que tout l'ensemble soit en accord avec la ligne tracée par la 32e CG : pour cela, il fallait une équipe de taille réduite travaillant d'une manière intensive. D'autre part, était aussi nécessaire une interaction continuelle avec tous les membres de la Vice-Province, en sorte que personne ne se sente marginalisé et que tous puissent proposer leurs points de vue et, en fin de compte, accepter le plan finalement proposé. Si l'on insistait trop exclusivement sur la première nécessité, on courait le risque d'une planification imposée verticalement et vouée à l'échec par manque de participation et d'acceptation de l'ensemble. Si, par contre, on insistait seulement sur la seconde nécessité, il était très probable qu'on n'arriverait jamais à un plan d'ensemble, mais tout au plus à une certaine vie ensemble et à un certain respect mutuel.

2.2.2 Nous avons essayé de parvenir à un juste équilibre en usant des moyens suivants :

- a) Composition de la Commission de Planification elle-même. On a cherché à ce qu'elle comprenne des jésuites qui, une fois acceptée l'idée même d'une planification à partir des principes de la 32e CG, représenteraient différents types de travail, de spécialisations et de tendances, en sorte que la plus grande partie de la Vice-Province pourrait se sentir suffisamment représentée.
- b) Echanges permanents entre la Commission, les organes de gouvernement de la Vice-Province et tous les membres de celle-ci. Ces échanges ont pris bien des formes, depuis des assemblées générales de toute la Vice-Province jusqu'à des consultations par écrit auprès de diverses communautés et à des visites personnelles auprès de jésuites exprimant des objections plus spécifiques. Les chiffres suivants peuvent donner une idée de l'importance attachée à cette question :
 - 2 Assemblées de la Province
 - 2 Réunions par secteurs
 - 13 Editions provisoires (4 du Directoire, 6 des Politiques spécifiques, 3 de l'Objectif-Idéal) avant de parvenir aux versions définitives.
 - 136 Amendements, proposés par des communautés ou des individus, reçus et examinés.
 - 70.200 Feuilles de papier pour arriver à sortir un document de 106 pages (Dir., Pol. spéc., Obj.-Id.) sans compter les documents préalables.
 - 800 Heures de réunion de la Commission de Planification.
 - 225 Heures de réunion avec d'autres groupes.
 - 110 Heures de réunion de toute la Vice-Province.
- c) Combinaison du travail de planification de caractère plus technique avec une certaine dynamique de groupe et, très spécialement, avec une atmosphère de prière et de discernement spirituel, aussi bien individuel que communautaire.
- d) Aux moments plus décisifs, au commencement et à la fin du processus, on a pu compter sur la collaboration de personnes étrangères à la Vice-Province, qui ont servi comme de catalyseurs impartiaux face aux gens inquiets et ont facilité un dialogue constructif entre tous.

2.2.3 Bien qu'il y ait eu des moments de tension et de méfiance de certains jésuites, la participation de 97 % dans la phase finale et l'optimisme engendré dans toute la Vice-Province sont des indices encourageants pour tout ce qui a été fait jusqu'ici. Il est clair que le danger demeure que, derrière cet enthousiasme collectif, persistent certaines conceptions et attitudes contraires, spécialement au moment de prendre des décisions parfois douloureuses. Néanmoins, on peut affirmer que, actuellement, l'ensemble accepte les lignes tracées et qu'il existe un désir général d'arriver à des résultats tangibles.

2.2.4 Nous croyons que la méthode utilisée a donné aux jésuites de Bolivie la possibilité d'exprimer leur créativité collective, sans oublier la critique de notre réalité institutionnelle. A l'avenir en sera facilité le travail du P. Vice-Provincial, de sa consulte, des délégués et des commissions qui devront rechercher les moyens concrets de réaliser ce qui aura été planifié. Efforts, renoncements, ré-apprentissage, auto-évaluations permanentes, changements de mentalité seront moins douloureux quand on sait qu'il s'agit d'un travail de tous en vue d'un objectif clairement identifié et virtuellement accepté par toute la Vice-Province.

2.3 Quelques points particuliers.

Pour compléter cette évaluation, nous voudrions attirer l'attention sur certains aspects plus concrets qui nous semblent importants pour l'avenir.

2.3.1 Rythme de travail de la Commission. A part le coordinateur de la Commission de Planification, libéré en partie d'autres activités (mais restant chargé de l'économat de la VP), tous les autres membres avaient des occupations à plein-temps. Cela a contraint à tenir les réunions de la Commission seulement en fin de semaine et selon une fréquence compatible avec les autres occupations. On a essayé de résoudre les problèmes de déplacements en tenant les réunions dans les différentes maisons de la VP. Mais certaines difficultés sont restées, comme les longs parcours pour certains et la reprise des échanges après deux mois d'interruption. L'expérience a montré qu'on arrivait à de meilleurs résultats avec des réunions assez longues, moins éloignées et se déroulant dans une atmosphère assez isolée des occupations ordinaires. Mais cela n'a pas toujours été possible.

2.3.2 Changements dans la méthode suivie. Il n'y avait aucun modèle adéquat lorsque nous avons commencé notre travail. En bien des cas, il a fallu élaborer en cours de route la méthode à suivre. Cela a signifié, à certains moments, des changements par rapport à ce que l'on avait initialement pensé. Les échanges constants entre la Commission et l'ensemble de la VP ont aussi conduit à des changements concernant soit la route à suivre, soit le rythme initialement prévu. Cependant, on peut dire que, dans l'ensemble, le calendrier prévu a pu être respecté. Les principaux changements ont été :

- a) réunion consultative au plan national, pour décider, parmi d'autres choses, du passage de la catégorie de secteurs à celle de dimension.
- b) addition d'un Objectif-Ideal pour fixer des buts pour un temps déterminé et pour donner un instrument d'évaluation. Ceci conduisit, en même temps, à reclasser les oeuvres sur une base socio-géographique plus proche de notre réalité.

2.3.3 Techniques de ré-alimentation. En plus des techniques plus courantes, tel que des réunions et l'envoi de textes à étudier, nous avons aussi utilisé d'autres techniques de ré-alimentation très efficaces. Parmi celles-ci, nous pouvons citer : les visites de membres de la Commission en vue de rencontrer des communautés ou des individus, la demande d'une "pluie d'idées" pour recueillir des suggestions venant du plus grand nombre possible, les questionnaires personnels, les fiches pour proposer des amendements aux textes, etc.

2.4 L'Eglise et la Compagnie en Bolivie.

Lors des réunions régionales à Cochabamba et à La Paz, nous avons découvert qu'il y a une relation indéniable entre notre Objectif-Idéal 1988 et le Plan pour la Pastorale d'Ensemble élaboré en 1980 par les évêques de Bolivie. Notre processus de planification nous permettra donc de servir l'Eglise de Bolivie conformément aux lignes tracées par l'Episcopat.

2.5 Un rêve réaliste ?

En principe, notre Objectif-Idéal n'a pas été déterminé à partir de nos oeuvres actuelles, mais comme une réponse aux exigences apostoliques relevées dans le Directoire Général et les Politiques spécifiques en vue de l'évangélisation. On n'en a pas moins tenu compte des ressources et des expériences à la fois actuelles et prévisibles dans un proche avenir. Il se peut que dans ce mélange de rêve et de réalité on ait quelque peu sacrifié sur l'autel du réalisme ce qui aurait pu être un peu plus audacieux.

3 - RECOMMANDATIONS

3.1 Vers une restructuration des Commissions de la Vice-Province

Lors de la réunion de la Commission de Planification élargie, à La Paz, les 9 et 10 mars 1981, diverses suggestions furent étudiées concernant une restructuration des Commissions de la Vice-Province pour pouvoir réaliser notre Objectif-Idéal.

3.1.1 Commissions par dimensions

Les six commissions actuelles continueront à fonctionner avec leurs délégués correspondants : formation, éducation, moyens de communication sociale, pastorale, apostolat social.

La Commission de la formation comprendra désormais aussi quelques formateurs et un représentant de chacun des domaines indiqué dans l'Objectif-Idéal. On cherche à faciliter de cette manière une formation ordonnée à la mission que recevront ceux qui se préparent.

Les autres Commissions seront aussi élargies en comprenant un représentant de chacun de ces domaines particuliers : rural, milieux populaires des villes, villes en général et, peut-être, oeuvres spécialisées. La composition de la Commission des moyens de communication sociale n'a pas encore été déterminée, pour la raison qu'elle semble requérir une structure différente des autres.

Le délégué des diverses Commissions sera nommé par les supérieurs.

3.1.2 Sous-commissions par domaines différents

Pour rendre notre Objectif-Idéal plus opérationnel, on formera aussi des sous-commissions par domaines différents ; elles seront composées des mêmes membres, mais regroupés selon leur domaine de travail. On aura ainsi des sous-commissions du monde rural, des milieux populaires des villes, des villes en général et des oeuvres spécialisées. Le P. Vice-Provincial nommera un Coordinateur de ces sous-commissions, qui pourra être le même homme que le Délégué mentionné plus haut.

3.1.3 Commission de mise en oeuvre et d'évaluation

Elle sera formée des membres des sous-commissions par domaines. Sa mission est d'aider toute la Vice-Province, les oeuvres et les communautés à aller de l'avant pour que notre Objectif-Idéal soit atteint en 1988. Pour que ceci soit réalisé, elle devra proposer des normes d'évaluation des oeuvres, élaborer des stratégies permettant à chaque oeuvre de se transformer en ce que l'on attend d'elle, favoriser l'intégration des oeuvres qui semblent devoir l'être, encourager la création des nouvelles oeuvres envisagées dans l'Objectif-Idéal et n'existant pas encore. En temps opportun, elle devra étudier le moyen de mettre les communautés au service de la mission (localisation, nombre de jésuites dans chaque communauté, composition de celle-ci, etc.).

Les quatre coordinateurs des sous-commissions par domaines formeront un Comité Exécutif qui aura pour mission de mettre en relations les sous-commissions entre elles et encourager le travail de chacune.

Pour que ce travail soit efficace, il faudra un coordinateur général, "libéré" en partie, qui pourrait être l'un des quatre coordinateurs.

3.2 Autres recommandations

Nous mentionnons ici quelques-unes des recommandations pour l'avenir faites lors de la réunion de la Commission de Planification élargie.

3.2.1 Pour que la planification porte ses fruits, il est indispensable de maintenir le climat de dialogue, de discernement communautaire et de prière. On propose comme moyens concrets : des assemblées de toute la Province, des réunions régionales et des réunions par domaines.

3.2.2 La formation permanente de tous semble très importante et est étroitement liée au point précédent.

3.2.3 Le travail de chaque jésuite doit être révisé de telle sorte que les priorités de chacun soient les mêmes que celles de toute la Vice-Province. On respectera les charismes particuliers de chacun, mais en sorte qu'ils ne restent pourtant pas totalement étrangers à la planification.

3.2.4 On demande au Père Vice-Provincial de veiller à ce que la commission de mise en oeuvre commence son travail le plus tôt possible.

La Paz, 15 mars 1981

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

TROIS DOCUMENTS

Nous donnons ici un résumé des trois documents représentant le résultat concret du processus de planification et correspondant à ses trois étapes principales. On notera, une fois de plus, que ce sont moins les conclusions précises de chaque document que les thèmes traités et la méthode suivie qui nous intéressent.

.....

1 : DIRECTOIRE GENERAL

INTRODUCTION

1. But

Le but du Directoire Général est clairement exprimé dès le début : *Pour répondre à l'appel de la 32e CG, expression actualisée du charisme de notre Fondateur, nous, jésuites de Bolivie, proposons le Directoire suivant pour donner un cadre à notre vie et à nos oeuvres dans les années à venir.*

2. Préliminaires

Ils ont été de trois genres :

- Documentation : *Le Directoire a été précédé, tout au long d'une année, par 5 documents de travail qui étaient le résultat des efforts faits par plusieurs équipes de jésuites et de laïcs, et qui, à leur tour, ont donné lieu à la réflexion et au partage au sein de la Vice-Province.*
- La rencontre de Cochabamba : *70 % des jésuites présents en Bolivie y participèrent ; on y définit l'"Objectif Général". Le fruit le plus tangible de la rencontre, pour ce qui concerne la planification, fut l'analyse de sept thèmes que les jésuites rassemblés ont regardé comme étant les plus importants pour la tâche à remplir par la VP au cours des prochaines années.*
- L'Assemblée de la Province : *elle s'est réunie immédiatement après.*

3. Terminologie

Il semble important d'expliquer en quel sens ont été utilisés quelques termes techniques :

- La Planification que nous désirons dans la Vice-Province est une planification qui pourrait être dite 'centrale' ou 'impérative', parce que l'on accepte l'existence d'un organisme (Provincial avec sa Consulte, Délégués, Commissions, Supérieurs de communautés et directeurs d'oeuvres) qui a autorité sur tous les groupes et activités, etc., une fois que l'on est arrivé, avec le concours de la Vice-Province, à des décisions précises qui doivent être mises en oeuvre. La planification que nous excluons explicitement est celle que l'on appelle 'indicative', indiquant des chemins souhaitables pour l'action, mais se limitant à proposer des incitations ou des dissuasions

qui cherchent à faire réagir les différents groupes et laissent à chacun d'eux ses choix propres en vue de l'action. A fortiori, nous excluons la planification dite 'projective', qui se contente de montrer, à partir d'une information proposée, quel chemin doit suivre l'action et où on doit arriver ; ne voulant pas influencer sur l'action, elle ne devrait pas s'appeler planification, mais faire simplement partie d'un diagnostic.

- Le Directoire Général est le document qui donne une forme pour la Vice-Province à l'option fondamentale de la 32e CG et qui orientera nos engagements personnels, communautaires et institutionnels dans les années à venir. Il est général parce que, au cours des étapes suivantes de la planification, il sera appliqué d'une manière spécifique dans les divers secteurs d'activité apostolique et dans les différentes oeuvres des jésuites en Bolivie. Il est conçu comme un instrument pour l'action ; aussi ne doit-on pas s'attendre à ce qu'il soit un traité théologique, socio-politique ou spirituel. Il contient un Diagnostic, une Utopie, un Objectif Général et des Politiques, qui devront orienter le Diagnostic, l'Utopie, l'Objectif, les Politiques et la Programmation et Evaluation que l'on devra établir pour chaque secteur et pour chaque oeuvre apostolique.
- Le Diagnostic, résultant d'un processus d'analyse de situation, rassemble les éléments structurels conflictifs les plus importants pour la planification dans la Vice-Province.
- L'Utopie est le grand rêve et la vision d'avenir qui, même s'il ne se réalise jamais pleinement, inspire notre action et lui donne son sens ultime. C'est le 'pourquoi' fondamental de notre action. Parce que c'est une idée force, elle est souvent dite Utopie Créatrice. Nous distinguons deux plans d'utopie : le plan de la société en général, où nous envisageons une utopie au sens strict du mot ; le plan de l'Eglise et de la Compagnie, où nous proposons un modèle qui, tout en visant un avenir assez éloigné, est davantage à la mesure de nos possibilités.
- L'Objectif Général est le but qui devra rester présent dans tous nos efforts dans les différents secteurs et les différentes oeuvres apostoliques. C'est le 'pour quoi' de notre action.
- Les Politiques sont les principales lignes d'une action permettant d'atteindre l'objectif. Elles montrent ce qui doit se faire d'une manière générale ; mais elles laissent à chaque secteur et à chaque oeuvre apostolique le choix spécifique des stratégies propres : les modes d'action, les méthodes, etc. Les politiques sont le 'quoi' de l'action, mais pas encore le 'comment'.

(1) DIAGNOSTIC

Il s'agit du résultat de l'analyse sociale de la réalité à différents plans. Le document se limite à trois d'entre eux :

- la société,
- l'Eglise,
- la Compagnie.

Comme il s'agit de la réalité bolivienne étudiée en détail, nous ne donnons pas ici les résultats obtenus. Ils eurent cependant une importance extrême pour les étapes suivantes de la planification.

(2) UTOPIE

Reprenant les trois mêmes plans, ce document présente l'idéal qu'on s'y propose.

1. La société

Nous voulons contribuer à la construction d'une société qui, tout en respectant les particularités de notre pays et de ses régions, soit libératrice, égalitaire, solidaire et participative, avec la collaboration de tous et au service de tous.

- *Une société dans laquelle ceux qui contribuent à la production aient un pouvoir de décision sur les moyens de production, la fonction subsidiaire de l'Etat restant sauve.*
- *Une société dont les ressources visent d'abord à satisfaire les besoins réels de tous ses membres.*
- *Une société dans laquelle sont respectés tous les droits humains et politiques de ses membres, de ses groupes et de ses organisations.*
- *Une société dans laquelle tous, conscients de leur situation personnelle et des mécanismes du changement, deviennent des agents de leur destinée personnelle.*
- *Une société dans laquelle tous sentent la joie de se savoir enfants de Dieu, libérés par Lui et vivant entre frères.*

2. L'Eglise

Pour marcher vers une telle société, nous travaillerons à bâtir :

- *Une Eglise qui soit le Peuple de Dieu, pour que, par la force de l'Esprit, elle surgisse du peuple et proclame la Bonne Nouvelle.*
- *Une Eglise dont les pasteurs, successeurs de Pierre, l'affermissent constamment dans la foi et dans le service des frères.*
- *Une Eglise qui refuse un prétendu 'régime de christianisme' et dont la foi soit un ferment dynamique au sein d'un projet de société plus humaine.*
- *Une Eglise qui soit au service de toutes les espérances des hommes et contre tous les esclavages.*
- *Une Eglise qui soit effectivement au côté des pauvres sans aucune réserve et qui s'identifie avec les opprimés et leur lutte pour la justice.*
- *Une Eglise qui rende visible la Bonne Nouvelle dans l'engagement temporel de ses membres.*
- *Une Eglise qui, dans une humble lecture des signes des temps et des cultures, enrichisse constamment son message.*
- *Une Eglise qui célèbre communautairement la mort et la résurrection du Christ dans chaque pas de la vie du peuple.*

3. La Compagnie de Jésus

Au sein de cette Eglise, nous aspirons à une Compagnie de Jésus en Bolivie qui soit :

- Une Compagnie universelle, capable d'envoyer des jésuites de Bolivie dans d'autres pays et d'accueillir en Bolivie des jésuites de partout au service de la mission.
- Une Compagnie bolivienne inculturée, formée de jésuites appartenant à n'importe quelle culture ou classe sociale.
- Une Compagnie qui travaille, intégrée aux Eglises locales, exprimant ainsi son attitude de service de l'Eglise universelle sous la direction du successeur de Pierre.
- Une Compagnie dont la tâche d'évangélisation manifeste que le Royaume de Dieu se réalise dans la mesure où la foi se fait justice.
- Une Compagnie solidaire des pauvres, qui chemine patiemment et humblement avec eux, étant à leur écoute et à leur service.
- Une Compagnie qui défend la cause des pauvres en recourant à des actions qui promeuvent objectivement leur libération intégrale, afin qu'eux-mêmes assument et prennent en main leur destinée.
- Une Compagnie d'hommes solidaires entre eux et prêts à l'insécurité et aux risques de la mission, conscients de ce que leur ultime sécurité est celle du Christ pauvre et crucifié.
- Une Compagnie qui remet continuellement en question le pouvoir que lui donnent les instruments nécessaires pour accomplir sa mission et qui, dans une humble solidarité avec les pauvres, se débarrasse de tout ce que n'exige pas un meilleur service de la justice en tant qu'expression de la foi.
- Une Compagnie qui, quelque dispersée qu'elle soit dans l'accomplissement de sa mission, est une communauté d'amis dans le Seigneur, dans laquelle la communauté locale est simplement l'expression concrète, bien que privilégiée, de cette fraternité aux dimensions du monde qu'est la Compagnie.
- Une Compagnie dont l'être et la mission sont vécus communautairement comme une expression et une réalisation personnelles de la foi en Jésus de chacun des jésuites.
- Une Compagnie dont les communautés locales sont caractérisées par de sincères relations inter-personnelles d'amitié et de fraternité, sont animées par un esprit de discernement, partagent ce qu'elles sont et ce qu'elles ont avec d'autres communautés, avec les pauvres et avec ceux qui construisent la justice, constituent pour leurs membres un climat de prière, restent disponibles pour la mission et trouvent dans l'Eucharistie leur force et leur plénitude.

(3) OBJECTIF GENERAL

Il représente l'option fondamentale de la VP permettant à celle-ci de se rapprocher de cette utopie. Ce texte est aussi bref qu'important.

Arriver à réaliser une Compagnie de Jésus

- Bolivienne,
- inculturée,
- faite de communautés de foi et de discernement,
- qui, comme partie de l'Eglise, évangélise en s'engageant avec les pauvres,
- et qui, les accompagnant dans leurs luttes, travaille pour la justice expression de la foi.

(4) POLITIQUES

Les politiques visant à atteindre cet objectif concernent six domaines d'action :

- Notre travail d'évangélisation.
- La collaboration avec les laïcs.
- Notre forme de vie.
- Les vocations.
- La formation des jeunes jésuites.
- La formation permanente.

2 : POLITIQUES SPECIFIQUES

INTRODUCTION

1. But

Ce second document a pour but de définir les Politiques Spécifiques de la VP, c'est-à-dire de préciser et concrétiser la politique générale mentionnée plus haut dans le Directoire Général. Etant des applications adaptées à la situation bolivienne, nous ne les donnerons pas ici. Néanmoins le document comporte un préambule très intéressant sur l'inséparabilité de la foi et de la justice : nous le donnons ci-dessous. Il nous semble que son importance consiste dans le fait qu'on y insiste, face aux différents 'modèles' d'interprétation, sur le fait qu'il est essentiel de créer dans une Province la plus grande unanimité possible. La raison en est évidente : *il y aura une plus grande communauté entre nous dans la mesure où nous serons davantage d'accord sur le 'modèle' selon lequel nous comprenons et nous vivons notre mission.* C'est seulement de cette manière que l'objectif général parvient à être l'option fondamentale que requiert la 32e CG., une option comprise en profondeur et partagée par tous.

2. Une nouvelle approche

Avant ce préambule, le document explique un changement intéressant de classification :

- En établissant les documents sociaux, la Commission de Planification a observé qu'ils se répétaient en un certain nombre de domaines. A cela s'ajoutait le fait que de nombreuses oeuvres relèvent de plusieurs secteurs, alors que l'on ne voit pas toujours clairement à quel secteur d'autres oeuvres devraient appartenir. On se demande si la classification des oeuvres par

secteurs est encore adaptée à l'avenir. On a remarqué que cette classification vient en grande partie d'une tradition et que, dans le passé, elle n'a pas non plus été pleinement fonctionnelle. On en a donc conclu que, au moins pour une planification, ne peut pas être utile un schéma de secteurs constitué par des oeuvres et des personnes pour lesquelles on essaie de proposer un ensemble relativement autonome d'objectifs spécifiques et de politiques.

- On ne peut pourtant nier que nos activités d'évangélisation, institutionnalisées ou non sous la forme d'oeuvres, participent à une ou à plusieurs des dimensions suivantes : pastorale, sociale, éducative, de communication, de recherches et d'assistance. A celles-ci s'ajoutent des aspects d'organisation qui ne peuvent être absents d'aucune activité. En conséquence, on a remplacé la classification par secteurs par une classification par dimensions.
- Les avantages les plus importants d'une classification des activités par dimensions semblent être les suivants : (a) toutes les formes d'activités, 'oeuvres' ou non, en profiteront parce que toutes trouveront une inspiration en accord avec leurs différentes dimensions : pastorale, sociale, etc.; (b) certains 'dénominateurs communs' entre nos différentes activités apparaîtront qui faciliteront leur orientation dans le sens de l'objectif général de la VP en même temps qu'une cohérence suffisante de toutes avec les politiques générales de la VP; (c) aucune activité d'évangélisation, 'oeuvre' ou non, ne se sentira exclue de la planification; (d) il sera plus facile d'établir des critères d'évaluation puisque l'on pourra combiner les différentes dimensions de chaque activité.

PREAMBULE

1. Inséparabilité de la Foi et de la Justice

- La 32e CG affirme clairement que 'le service de la Foi' et 'la promotion de la Justice' constituent la mission actuelle de la Compagnie; à plusieurs reprises, elle dit avec insistance que ces deux dimensions sont inséparables.
- La difficulté de changer, dans la pratique, l'orientation de nos oeuvres selon ce que la 32e CG nous propose vient, bien souvent, de ce qu'il nous coûte d'accepter, même théoriquement, l'inséparabilité du service de la Foi et de la promotion de la Justice.
- Aussi pour que, en même temps qu'une planification de nos activités, il y ait aussi parmi nous un changement de mentalité qui informe et anime cette planification, il est indispensable que nous nous efforcions de bien comprendre cette inséparabilité du service de la Foi et de la promotion de la Justice.

2. Modèles communs d'interprétation

- Tous, en raison de notre formation, de notre éducation ou de la tradition, nous agissons selon des 'modèles' en vertu desquels nous interprétons la réalité et décidons notre manière d'agir. Le plus souvent, ces modèles

demeurent cachés en nous-mêmes et au milieu de nos activités.

- Aussi longtemps que ne surviennent pas des situations qui, en raison de leur impact ou de leur complexité ou encore de leurs conséquences, viennent changer nos modèles d'intelligence ou de comportement, ceux-ci continuent à fonctionner. Mais lorsque surviennent de telles situations, nous nous apercevons que les modèles dont nous nous servions ne servent plus pour la fin que nous nous proposons : interpréter la réalité et décider de notre action à partir des nouvelles exigences que la situation requiert.
- Or nous vivons actuellement dans une situation telle que, en raison même de sa nouveauté, de sa violence et de sa complexité, ont perdu toute force certains des modèles selon lesquels nous avons vécu et compris jusqu'ici la relation entre service de la Foi et promotion de la Justice.
- Nous changerons de mentalité, en conséquence, lorsque, frappés par le changement de la situation, nous changerons aussi notre modèle d'interprétation et de comportement.
- Nous pourrions ainsi jalonner l'itinéraire de notre changement de mentalité par tout ce qui concerne l'inséparabilité du service de la Foi et de la promotion de la Justice. Cet itinéraire sera parcouru dans la mesure où l'on aura fait l'expérience de différentes situations.

2.1 Modèle de juxtaposition

- Pour certains d'entre nous, plutôt que d'inséparabilité, il s'agit d'une juxtaposition entre le service de la Foi et la promotion de la Justice. Selon ce modèle, il s'agirait ou bien d'ajouter au service de la Foi (que nous pratiquions déjà), une plus grande dose de conscience sociale, ou bien d'englober le service de la Foi dans certaines conceptions idéologiques sans que, pour autant, la pratique de la promotion de la Justice ne modifie en rien le service de la Foi.
- S'il s'agit vraiment de cela, il est probable qu'un éventuel 'changement d'activité', résultat de la planification, ne sera pas accompagné d'un 'changement de mentalité'.

2.2 Modèle de séparation

- En raison de la difficulté que nous rencontrons à intégrer organiquement le service de la Foi et la promotion de la Justice, il se peut que, dans la pratique, nous séparions les deux dimensions. Une telle séparation serait justifiée par l'affirmation facile que ces deux dimensions s'unissent 'au terme'. Un terme, cependant, qui serait bien au-delà de nos efforts et une unité qui, dans la situation présente, n'existe donc pas.
- Une telle séparation conduit, peu à peu, ou bien à convertir le service de la Foi en un service complètement hors de ce monde, ou bien à convertir la promotion de la Justice en une sorte d'absolu donné à l'élément socio-politique qu'elle renferme indubitablement.

2.3 Modèle d'adaptation

- Marqués par l'urgence du changement auquel la situation sociale et politique

nous conduit, certains d'entre nous peuvent avoir introduit dans notre service de la Foi la dimension de la promotion de la Justice comme une sorte d'instinct de survie. Nous réalisons que si nous n'agissons pas ainsi, notre service de la Foi n'est plus crédible. Aussi, pour pouvoir continuer à annoncer la Foi avec une certaine crédibilité, nous l'adaptions aux circonstances nouvelles.

- Nous devons honnêtement confesser, comme l'expérience nous le montre, que de telles 'adaptations' ne durent généralement que peu. Elles n'ont pas de racines et sont vite discréditées par l'histoire. Il ne s'agit pas d'exprimer aujourd'hui le service de la Foi dans la promotion de la Justice pour pouvoir survivre, mais il s'agit de le faire parce que telle est la manière d'être chrétiens aujourd'hui.

2.4 Modèle de définition

- Il se peut que certains d'entre nous veuillent 'voir les choses clairement' avant de prendre une décision. En d'autres mots, nous exigeons une définition claire des expressions 'service de la Foi', 'promotion de la Justice' et, par-dessus tout, de ce qu'est leur inséparabilité. Il se peut même que nous pensions être arrivés à 'préciser l'essence' de chacune de ces expressions et de leurs relations mutuelles, ou à en 'définir leur contenu biblique'. Mais en réalité il peut arriver qu'un tel modèle oublie que l'intégration du service de la Foi et de la promotion de la Justice est chose dynamique et historique ; que des circonstances différentes au plan politique et au plan de l'Eglise, que des situations sociales diverses requièrent une intégration progressive de ces deux dimensions.
- Il se peut que, peu à peu, nous en venions à comprendre qu'il ne s'agit pas d'imposer à des situations diverses une manière pré-établie de concevoir les relations entre service de la Foi et promotion de la Justice, mais qu'il s'agit de les intégrer en même temps que nous luttons au sein de telles situations et contre celles-ci.
- Dans la réalité, sans que nous nous en rendions compte, nos activités sont influencées par un mélange d'éléments appartenant à l'un et à l'autre modèles. Le fait que l'emportent un modèle ou des éléments de l'un ou de l'autre est dû à l'interaction dans notre histoire entre des situations vécues, des activités engagées et des intérêts envisagés.
- Changer notre mentalité consiste justement à se rendre compte de tout cela, et, ceci étant accompagné de changements extérieurs, à 'convertir' nos modèles intérieurs à la lumière de ce que nous propose la 32e CG.

3. Un nouveau modèle

3.1 Unité entre service de la Foi et promotion de la Justice : le Royaume de Dieu

- Le 'Royaume de Dieu' est la réalité qui unifie et fait vivre la foi et la justice dans un unique processus de formation du 'Peuple de Dieu' (comme on le voit dans l'Ancien Testament) et de suite du Christ en même temps que d'évangélisation (comme on le voit dans la vie et dans l'enseignement de Jésus).

- Le Royaume de Dieu est vécu dans l'histoire dans la mesure où nous réalisons notre condition de 'fils' en étant solidaires de nos 'frères'. Cette expression de notre fraternité est la réalisation concrète ici-bas de ce Royaume qui est 'de Dieu' et qui doit, donc, être animé et guidé par ces valeurs qui sont réellement de Dieu. C'est dans ce Royaume que s'unifient la transcendance et l'histoire, les dimensions sociales et verticales de l'existence chrétienne. Et c'est, justement, dans une telle interaction entre 'faire' le Royaume et le faire 'comme Dieu le veut' que Foi et Justice trouvent leur unité, historiquement et concrètement parlant.
- En d'autres mots : la Justice est la manière de construire le Royaume, de le réaliser. La Foi est ce qui garantit qu'il s'agit bien d'un Royaume 'selon Dieu', parce que son sens même vient de Dieu.

3.2 Inséparabilité entre service de la Foi et promotion de la Justice : l'évangélisation.

- Le fait que le Royaume de Dieu se réalise dans notre histoire et le fait que, dans cette réalisation historique, Foi et Justice s'unifient dans le concret signifient clairement que le 'Royaume de Dieu' n'est pas seulement une réalité en germe ou une réalité donnée au terme, mais un processus se développant progressivement.
- Ce processus, dans son sens le plus complet, s'appelle l'évangélisation. En effet, par l'évangélisation la 'Bonne Nouvelle' se change en une 'Bonne Réalité'; et évangéliser ne consiste pas seulement à 'annoncer' la 'Bonne Nouvelle', mais à la réaliser. Par le témoignage de notre propre vie, par la proclamation de la Parole et par une action efficace et transformatrice, nous présentons vraiment la 'Bonne Nouvelle' et construisons le 'Royaume de Dieu'.
- La proclamation de la Parole marque la présence du Seigneur et de sa promesse, une action transformatrice marque la construction concrète du Royaume de Dieu. En tout ce processus de proclamation et de construction du Royaume, la Foi et la Justice sont unies. Si l'on ne proclame pas le Seigneur et ses promesses, on perd de vue ce qui doit éclairer tout le processus ; s'il n'y a pas d'action transformatrice, il n'y a aucun processus.

3.3 Caractère concret et vrai de l'intégration entre service de la Foi et promotion de la Justice.

- Il est facile de voir qu'il y a un rapport mutuel entre Foi et Justice quand il faut construire le Royaume de Dieu. Ce rapport mutuel, option fondamentale de la 32e CG, n'est pas une simple juxtaposition de deux dimensions, ni une relation théorique entre elles, ni une adaptation dans l'idéal, mais quelque chose qui devient réel et tangible quand on est confronté au concret : au concret d'un monde où règnent l'injustice et l'incroyance qui, toutes deux, concernent le jésuite non seulement en tant que 'missionnaire' (c'est-à-dire, dans son activité tournée vers les autres), mais aussi en tant que simple 'chrétien' (c'est-à-dire dans sa vie chrétienne personnelle). Cette relation entre foi et justice, intériorisée par l'affrontement avec l'injustice et l'incroyance du monde est le modèle que propose la 32e CG. C'est à cela que nous devons tendre et c'est cela qui, avec notre planification, constitue notre conversion. Il est important de bien examiner ce modèle et de le comparer avec ceux qui ont été décrits plus haut.

3.4 Service de la Foi et Promotion de la Justice à la lumière de ce modèle

- Pour ce qui est de la foi, la 32e CG s'exprime ainsi : nous devons réévaluer nos efforts pour rencontrer vraiment les non-croyants (4.52). La foi au service de laquelle nous sommes n'est plus quelque chose d'évident par soi-même, que l'on possède spontanément et traditionnellement : elle est bien plutôt une 'victoire sur le monde' et, en conséquence, notre service de la foi doit spécialement tenir compte de tout ce qu'il y a de scandale et de rupture dans la prédication de la foi chrétienne. Nous ne pouvons pas vivre isolés et sans contacts vrais avec l'incroyance (4.35) ; sinon nous ne nous laisserions pas interpeller évangéliquement par cette incroyance même. Enfin la 32e CG demande aux jésuites qu'ils soient prêts à être des témoins de l'Evangile dans des situations difficiles, là où notre espérance est mise à l'épreuve de l'incroyance (4.35).
- Pour ce qui est de la justice, la 32e CG s'exprime ainsi : la mission de la Compagnie se réalise dans un monde que dominent de 'nombreuses et graves injustices' (2.6), un monde divisé par l'injustice non seulement des personnes, mais aussi des structures (4.6), et dans laquelle 'il y va du sens même de l'homme, de son avenir et de sa destinée' (4.21). La mission se réalise en un monde d'injustice et contre ce monde, étant donné que 'l'homme peut aujourd'hui rendre le monde plus juste, mais ne le veut pas vraiment' (4.27). Cet affrontement avec le monde dans la promotion de la justice peut aussi se retrouver au sein de la Compagnie, dans l'inertie de tout jésuite qui ignore l'injustice (4.35), ou regarde la promotion de celle-là comme une vue idéaliste. Aussi 'ne travaillerons-nous pas à la promotion de la justice sans qu'il nous en coûte' (4.46). Telle est la raison pour laquelle la 32e CG nous pousse à 'affronter les risques apostoliques nécessaires' (4.67).
- Ainsi donc, l'option fondamentale de la mission, option que nous formulons d'une manière positive, doit-elle être comprise à partir de l'injustice et de l'incroyance, à partir de la souffrance et de ses conséquences. C'est seulement de cette manière qu'elle sera une option réelle. S'il n'en est pas ainsi, ce n'est qu'une "option idéologique" de plus masquant notre manque d'espérance. C'est le modèle dialectique selon lequel nous devons comprendre que sont inséparables service de la foi et promotion de la justice que la 32e CG nous propose à tous comme 'option fondamentale'.
- Si notre option fondamentale ne devient effectivement une option réelle que dans la mesure où elle est comprise en partant de l'injustice, de l'incroyance et de leurs conséquences, nous avons alors un critère permettant de juger de l'authenticité de notre action et de nos activités, au plan personnel comme au plan collectif. Nous remplissons notre mission si nous la vivons dans le monde de l'incroyance et de l'injustice et à l'encontre de ce monde. C'est là le critère de la vérité de notre option par delà les discussions et les plans théoriques sur ce que signifient servir la Foi et promouvoir la Justice.
- Nous savons bien ce contre quoi il nous faut lutter et nous savons au plan de l'utopie ce pour quoi nous devons lutter. En luttant contre l'incroyance et l'injustice, nous remplissons notre mission.

- Voilà comment nous devons vivre et comprendre, selon la 32e CG l'inséparabilité entre service de la Foi et promotion de la Justice. Tel est le terme que, avec la planification de nos oeuvres et de nos activités, la conversion de notre mentalité nous montre. Un effort personnel et communautaire pour planifier activités et oeuvres doit être accompagné par un effort solidaire et rénovateur visant à unifier notre mentalité en fonction de cette 'option fondamentale' ainsi comprise.

3 : OBJECTIF - IDEAL

Le troisième et dernier document de la planification tente de donner une image de la Compagnie en Bolivie en 1988. Une fois de plus, nous ne donnons ici que quelques indications concernant ce document.

(1) OBJECTIF-IDEAL DE NOS OEUVRES

Il s'agit d'un plan à la fois détaillé et souple des oeuvres et activités apostoliques telles que la Compagnie désire les réaliser à un moment déterminé (en fait 1988, 10 ans après le début de la planification, 20 ans après le Survey et 30 ans après la fondation de la VP). Il a été établi en fonction du Directoire Général et des Politiques Spécifiques ; il a été appelé Objectif-Ideal parce que c'est un objectif ou but que nous désirons atteindre par un usage rationnel et planifié de nos ressources.

A. Terrains d'action

En répartissant nos activités, nous n'avons pas tenu compte de l'ancienne classification par secteurs (pastoral, social, éducatif, moyens de communication) afin de souligner le caractère intégré de notre travail et, plus particulièrement, la nécessité d'intégrer service de la Foi et promotion de la Justice. En même temps, nous avons essayé de donner le maximum de cohérence à notre option pour les pauvres. Nos oeuvres ont été classées selon les domaines suivants :

- 1) Domaine rural : C'est le domaine à la fois géographique, social et culturel dans lequel se trouvent les paysans. Ce domaine est particulièrement important pour les problèmes culturels des Indiens Aymara, Quechua, Guarani, etc.
- 2) Domaine des villes : Nous distinguons ici deux sous-domaines :
Domaines des villes en général : il s'agit du centre des villes où l'on peut prendre en charge des activités venant en aide aux pauvres.
Domaine populaire des villes : il s'agit aussi bien des banlieues pauvres que des centres miniers ou même des quartiers moins excentriques mais spécialement marqués par le monde ouvrier.
- 3) Services spécialisés : il s'agit de certaines oeuvres et actions qui requièrent une spécialisation et peuvent être utiles à diverses oeuvres, sans tenir compte des divisions précédentes.

B. Types d'oeuvres et d'actions

Cette partie centrale de l'Objectif-Idéal décrit les éléments-clés de ces oeuvres et activités considérées davantage dans leurs rapports avec :

- les besoins détectés dans le Directoire Général,
- les actions et politiques que la Compagnie de Jésus s'est fixées en Bolivie,
- nos possibilités et nos expériences.

Ces types d'oeuvres et d'actions sont décrites en détail. Pour chacune, des objectifs spécifiques sont d'abord indiqués, en nombre restreint et formulés à un niveau qui se situe entre l'idéal présenté par le Directoire Général et les buts concrets qui devraient être atteints en des lieux déterminés. Puis l'on donne d'autres caractéristiques en détail.

(2) OBJECTIF-IDEAL POUR NOS COMMUNAUTES

A. Projet communautaire

On donne les lignes générales à partir desquelles chaque communauté pourra élaborer son projet communautaire. Ce projet doit être présenté au P. Vice-Provincial pendant l'année 1981.

B. Composition, situation et dimension des communautés jésuites en 1981

Cette question devra être précisée à mesure que l'Objectif-Idéal de nos oeuvres est progressivement mis en pratique. Car notre vie communautaire doit être au service de la mission.

(3) OBJECTIF-IDEAL DE NOTRE FORMATION

Il a semblé qu'il ne convenait pas d'élaborer un Objectif-Idéal de la formation des jeunes jésuites tant que celui de nos oeuvres et de nos communautés n'auraient pas été élaboré. Nous avons pensé que la formation doit, surtout, être en fonction du travail apostolique que nous voulons réaliser.

Pour la même raison, on a pensé que la Commission de la Formation devrait être composée non seulement de 'formateurs', mais aussi de représentants de chacun des domaines de notre apostolat.

(4) CRITERES GENERAUX POUR LA REDACTION DE L'OBJECTIF-IDEAL

A. Intégration

Dans l'Objectif-Idéal, nous avons cherché à intégrer, ou du moins à coordonner, différentes oeuvres, soit parce qu'elles concernent les mêmes groupes, soit parce qu'elles réalisent un travail semblable bien que s'adressant à des groupes différents.

Dans certains cas, il est fait une mention explicite de la coordination ou de l'intégration requises; en d'autres cas, c'est là chose évidente en raison d'objectifs presque identiques. Dans les deux cas, l'Objectif-Idéal veut être un tout organique ayant un effet multiplicateur de nos

efforts en éliminant la répétition d'oeuvres semblables et en permettant la spécialisation de certaines autres.

B. Autres critères

En établissant une liste des oeuvres, des objectifs, etc. on n'a pas cherché à proposer un ordre de priorités; aussi le fait qu'une oeuvre est placée avant une autre ne signifie pas qu'elle est plus importante.

Beaucoup dans la VP ont remarqué l'absence d'une oeuvre charitable au sens strict. Il semble qu'une telle oeuvre ne doit pas faire partie de notre Objectif-Idéal, en tant qu'oeuvre ayant son entité propre ; par contre, on doit sérieusement être attentif à des politiques d'aide charitable en programmant un bon nombre de nos oeuvres. Par exemple, dans la programmation des Centres d'action pastorale intensive, on doit être attentif aux nécessités concrètes de ceux auxquels on pense, tels que seraient un dispensaire, une association des mères de famille, une aide aux handicapés, etc.

On estime que, dans certaines des oeuvres envisagées, les jésuites doivent jouer un rôle subsidiaire, tant qu'il n'y aura pas d'autres personnes pour prendre en main les fonctions qu'ils détiennent. Notre vocation missionnaire doit nous pousser à aller de l'avant, sans nous attacher à nos oeuvres, afin d'ouvrir de nouvelles brèches au service de l'évangélisation des hommes.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

 METHODOLOGIE

L'article suivant est tiré d'un ensemble d'articles publiés par la Jesuit Conference des Etats-Unis sous le titre The Context of Our Ministries : Working Papers. L'auteur en est le P. Thomas E. CLARKE, longtemps professeur de théologie à Woodstock College et actuellement membre du Woodstock Theological Centre de Washington D.C. La méthode décrite a été utilisée pendant une année par une équipe de six jésuites chargés par la Jesuit Conference de préparer des documents en vue d'une *description et évaluation du contexte social, religieux et culturel de notre mission à la lumière de l'Evangile, de l'enseignement catholique et de l'idéal de la Compagnie de Jésus*.

.....

I. INTRODUCTION

"La méthode constitue le message". C'est en ces mots que le Père Général a parlé de *Notre Mission Aujourd'hui*, ce document capital de la 32e CG ("Dispositions pratiques concernant le 4ème Décret de la 32ème Congrégation Générale" Documentation SJ, n.33. 6 mai 1976). La mise en pratique de l'appel de la Congrégation Générale à servir la foi et promouvoir la justice se fera dans la mesure où l'on suivra la méthode proposée de conscientisation et de discernement apostolique.

Dans le contexte du ministère, ce projet a essayé dès le début d'être attentif à l'importance de la méthode et du processus suivi. Une méthode n'est pas chose magique. Toute méthode pour situer dans leur contexte nos choix apostoliques ne convient pas nécessairement à toutes les circonstances. Une réflexion théorique sur la méthode, tirée de notre expérience et testée par elle, est indispensable. Par ailleurs, cette expérience, en même temps que le regard sur toutes choses que nous donnent notre héritage chrétien et notre héritage jésuite, nous ont fourni des éléments indispensables ou très utiles pour décrire, analyser et évaluer le contexte dans lequel s'exercent nos ministères. Aussi ce document de base désire-t-il avant tout commenter quelques éléments d'une méthode demandée par la 32e CG ou nécessitée par les efforts pour mettre celle-ci en pratique.

Les 'Dispositions pratiques' du Décret 4, reprenant des suggestions de la Lettre Apostolique *Octogesima Adveniens* de Paul VI, affirmaient que "les grandes lignes d'une telle démarche de conscientisation et de discernement sont sommairement: expérience, réflexion, option, action ; et cela dans une constante interrelation" (73). L'un des efforts les plus notables pour donner corps à ces orientations fut la 'Convergence', lorsque les supérieurs majeurs des religieux et des religieuses des Etats-Unis se réunirent en août 1979. Le processus alors suivi pour plus de mille participants fut mis au point par

l'équipe du Center of Concern. Cette expérience de 'Convergence' fut une adaptation du modèle proposé par la 32e CG en explicitant quel apport on pourrait trouver dans l'analyse sociale. Au cours des dernières années, des réunions du type 'Convergence' et des initiatives comme le 'Colloque sur le ministère de l'enseignement' du JSEA ont montré que l'on recherchait toujours des méthodes appropriées permettant d'arriver à des choix apostoliques en étant sensible à la fois aux valeurs chrétiennes, à l'enseignement social de l'Eglise, aux réalités des Etats-Unis et du monde. C'est aussi en lien avec de telles recherches que se sont précisées, dans les cercles de spiritualité ignatienne, les méthodes en vue du discernement personnel et du discernement communautaire.

Dans ce contexte, les remarques suivantes tentent de structurer ces recherches en décrivant certains des éléments fondamentaux qui devront se retrouver dans toute méthode particulière que pourraient utiliser des jésuites et leurs associés pour approfondir une prise de conscience et pour arriver à un discernement des choix apostoliques.

II : LES ELEMENTS DE LA METHODE

Il s'agit, selon la 32e CG, d'une méthode permettant "conscientisation et discernement apostolique". Ces mots expriment une sorte de relation sujet/objet. Des choix peuvent être éventuellement faits, mais ce qui est crucial est l'état d'esprit ou la disposition du sujet (individu ou ensemble) qui fait le choix. Une telle manière de parler évoque nettement la dynamique des Exercices Spirituels, qui sont orientés vers l'"élection", mais qui procèdent de la profonde conviction ignatienne que le retraitant doit à la fois être éclairé et libre, si l'on veut que le choix soit vraiment spirituel. La présente approche d'une méthode applique donc la méthodologie fondamentale des Exercices aux choix que nous sommes appelés à faire en tant que corps dans le contexte de la société actuelle.

A. Expérience

Aussi bien Octogesima Adveniens que la 32e CG et de nombreux modèles proposés ensuite, citent l'expérience comme l'élément essentiel de toute méthode à employer. La notion d'expérience, évidemment, est aujourd'hui une notion majeure dans la théologie, la spiritualité et les autres disciplines. Nous ne ferons ici que quelques remarques sur sa place au sein de toute méthode de conscientisation et de discernement apostolique.

La question n'est pas seulement d'ordre empirique, mais aussi de l'ordre de l'expérience ; c'est-à-dire, qu'il ne s'agit pas seulement de rassembler faits et données en vue de l'analyse, mais aussi de relever toutes les rencontres vivantes avec d'autres personnes, avec le monde, avec Dieu même. L'expérience est faite aussi bien d'ordre individuel que d'ordre collectif. Elle a de multiples facettes, concernant chaque dimension de notre engagement humain dans le monde. Mais la plus fondamentale est une expérience de foi, rencontre avec Dieu qui se manifeste et avec son appel que nous entendons dans toutes les dimensions de notre vie et particulièrement, en ce qui nous concerne ici, dans les "signes des temps".

Il y a de nombreux avantages à faire d'une telle expérience un élément

explicite de toute méthode. D'un point de vue négatif, cette démarche nous aide à écarter le danger de rationalisme et d'idéalisme ; de pures abstractions et de froides catégories ne peuvent pas être le point de départ qui convient d'un point de vue positif. Considérer l'expérience comme une "histoire personnelle de salut" nous maintient en contact avec la continuité de l'appel de Dieu. Et quand l'expérience est partagée dans l'histoire par des compagnons d'une même entreprise difficile, ce partage dynamise et crée des liens de solidarité qui permettent de surmonter les conflits inévitables au plan des idées et du changement concret.

Aussi est-il important que des approches concrètes pour bien situer nos ministères dans leur contexte prévoient pour chacun et pour chaque groupe le temps et l'espace nécessaires pour une certaine solitude, afin de pouvoir reconsidérer et partager l'expérience vécue en fonction de tous les aspects de la vie qui peuvent être objets de discussion. Beaucoup ont aimé combiner un tel rappel du passé avec une lecture dans la prière de l'Ecriture Sainte, y retrouvant l'expérience primordiale de la communauté chrétienne ; une telle lecture peut seule nous donner l'énergie nécessaire en situant nos expériences limitées dans la grande histoire du salut centré sur Jésus-Christ. Une autre manière très fructueuse d'élargir notre expérience est celle d'une 'insertion' en différents types de milieux, où les demandes des pauvres ou bien le caractère oppressif de certaines structures économiques et politiques ou encore des stratégies concrètes pour arriver à un changement de société peuvent être expérimentées et devenir l'objet d'une analyse et d'une réflexion aussi bien individuelle que communautaire. Des programmes d'action tels que "Horizons pour la Justice", "Compagnons pour la Justice" et d'autres de ce genre ont donné aux jésuites des Etats-Unis de telles occasions. Ces expériences délibérément choisies et organisées, comme aussi une gamme plus ample d'expériences personnelles donnent à la fois une base et une motivation pour la suite du processus.

B. L'analyse sociale

L'analyse sociale est sans doute une expression et une réalité moins familière à la plupart des jésuites. Aussi est-il très nécessaire à la fois de la comprendre et de la pratiquer, si l'on veut l'employer comme il convient pour le choix de nos ministères. Fort heureusement, nous avons à notre disposition quelques descriptions assez détaillées de ce qu'elle est et de la manière d'en user ; il ne nous est pas possible de les donner ici. Cependant deux remarques peuvent être utiles.

1. L'analyse sociale n'est pas le privilège d'une élite. Si l'on veut que soit possible une vie démocratique de participation, il faut à la base une confiance et certaines connaissances de la part des gens ordinaires lorsqu'ils critiquent et jugent à bon escient ce qui concerne le contexte social de leur vie. Affirmer ceci n'est pas nier l'importance d'une connaissance spécialisée ou la difficulté que rencontrent certains d'entre nous quand il s'agit d'être assez bien au courant de problèmes importants et complexes et de décider quelles sources d'information et quelles aides en vue d'un jugement critique méritent notre confiance. Il n'en est pas moins important que des jésuites qui tendent à privilégier une connaissance spécialisée considèrent que les spécialistes de différentes disciplines peuvent les aider efficacement,

mais ne peuvent pas les remplacer. Nous pouvons trouver parmi nos compagnons et autour de nous des interprètes compétents de la réalité sociale; ils peuvent nous aider à nous rendre davantage capables de juger d'une manière critique les différents milieux qui ont un effet important sur notre vie et sur nos ministères.

2. Cette mise en garde contre une certaine spécialisation doit être complétée par une autre remarque importante : tout en n'étant pas elle-même une pratique de la réflexion théologique, l'analyse sociale part toujours de certaines valeurs reconnues, consciemment ou inconsciemment, comme allant de soi. La forme donnée aux questions, les domaines de préoccupation mis en relief et étudiés, les modèles choisis, les instruments philosophiques employés pour l'analyse : de tels choix au sein de l'analyse sociale dépendent existentiellement de l'expérience et des engagements de celui qui fait l'analyse. Aussi, lorsqu'il s'agit d'analyse sociale, il est important que les présupposés éthiques et philosophiques sous-jacents à l'analyse soient suffisamment explicités.

En même temps, néanmoins, l'analyse sociale a ses exigences et ses instruments propres au plan de la méthode. Ainsi, bien que l'analyse sociale soit organiquement liée à la réflexion théologique, elle ne peut pas être réduite à cette dernière. Des jésuites, habitués des vieilles discussions sur la philosophie chrétienne, sur l'humanisme chrétien, etc. reconnaîtront ici qu'il est nécessaire de maintenir une distance et une tension importantes entre la foi chrétienne et les instruments humains par lesquels cette foi cherche à comprendre et à façonner la réalité du monde.

En conséquence, la valeur et le rôle d'une saine analyse sociale, dans le processus d'ensemble décrit ici, sont en partie en ce qu'elle nous aide à dépasser notre expérience personnelle du milieu et nous donne une base empirique et analytique, aussi bien pour une évaluation que pour des décisions pratiques représentant notre réponse de foi aux besoins de notre temps. Sans une saine analyse sociale, notre choix apostolique court le risque d'être illusoire, romantique ou simplement mal orienté et hors de propos. Lorsqu'une telle analyse est bien incorporée dans un processus plus ample, nous pouvons mieux pratiquer et d'une nouvelle manière ce jugement sain et ce choix, fruits du discernement qu'Ignace prisait si fort. La mise au point du présent projet, qui a engagé les Provinciaux et leurs équipes dans une certaine pratique de l'analyse sociale, a montré que nous pouvons tous, à des degrés différents et pour des buts différents, pratiquer cet exercice apostolique nécessaire.

C. La réflexion théologique

La réflexion théologique est une expression qui a été récemment largement utilisée dans différents contextes pastoraux. Il y a plus de dix ans que le Père Général parlait de l'importance de "l'apostolat de la réflexion théologique", qu'il voit non pas comme un privilège de quelques spécialistes, mais comme un exercice de réflexion de foi que l'on devrait trouver partout où des jésuites ont un ministère à exercer. Dans ses "Orientations pour une meilleure concertation des efforts" le Décret 4 de la 32e CG a mis en relief, parmi les quatre moyens importants de rendre plus efficace notre annonce de

l'Evangile, le fait de donner plus large part à la recherche et à la réflexion théologique, poursuivies dans l'interdisciplinarité et intégrées aux diverses cultures et traditions (n.60).

La nature même de la réflexion théologique et sa place à la fois dans la théologie et dans le ministère nécessite une étude plus approfondie. Mais certaines de ses caractéristiques peuvent dès maintenant être précisées, dans la mesure où elle est pratiquée. L'objet de la réflexion théologique peut être décrit comme le recours à une vision chrétienne, à des valeurs et des principes propres au christianisme face au monde de notre expérience objectivée par le moyen de l'analyse sociale. Elle se situe dans une sorte de mouvement circulaire entre le passé et le présent en vue de l'avenir, c'est-à-dire entre l'héritage d'une expérience chrétienne primordiale et de toujours d'une part et, d'autre part, les "signes des temps" par lesquels Dieu se fait connaître dans les événements et les expériences d'aujourd'hui. S'engager dans la réflexion théologique est, donc, faire de la théologie d'une manière différente, en donnant plus de place à notre expérience actuelle comme révélatrice des desseins de Dieu, en veillant à ce que notre expérience personnelle du monde soit testée et confirmée par l'exercice de l'analyse sociale, en étant enfin convaincu que les vérités de la révélation divine se manifestent à nous de telle manière que nous puissions agir contemplativement pour le développement et la libération d'un monde en lutte avec le péché. Comme lorsqu'il s'agit d'analyse sociale, la réflexion théologique met l'accent sur la responsabilité de chaque chrétien, aidé par des théologiens de profession et guidé par des évêques, qui doit dire la parole de foi qui permet de discerner dans des situations historiques concrètes.

La fonction et les avantages de la réflexion théologique, éléments-clés de la méthode, sont plus riches et plus complexes que ce que nous pourrions décrire ici. Disons, du moins, que l'une de ses fonctions essentielles est de rendre possible une évaluation chrétienne du contexte dans lequel s'exerce notre ministère. Dans le monde de notre expérience, monde qui nous est rendu plus accessible par l'analyse sociale, qu'est-ce qui est en accord avec l'Evangile et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Que faut-il appeler "péché de la société" ou "grâce de la société" ? Comme nous l'avons montré, les valeurs chrétiennes sont déjà à l'oeuvre dans les diverses étapes de l'expérience et de l'analyse sociale ; la tâche de la réflexion théologique est de mettre en forme et d'explicitier cette action critique de la foi chrétienne. Ce n'est pas une tâche facile. La naissance d'un nouveau 'fondamentalisme' dans notre pays, recherchant dans l'Ecriture des solutions faciles et immédiates pour les questions très complexes auxquelles on ne peut échapper quand on est honnête et engagé, nous met en garde contre tout processus simpliste de déduction. Le danger contraire serait de laisser le scepticisme ou une certaine relativisation de la foi et des valeurs chrétiennes paralyser notre retour à nos racines.

Ce sur quoi, il faut, peut-être, insister est le fait que tout en reconnaissant l'importance extrême de saines méthodes d'interprétation de l'herméneutique, le recours à l'Ecriture et à la tradition pour éclairer le temps présent, a pour fruit principal ce qui nous arrive à nous-mêmes dans le cours du processus, moralement, spirituellement et intellectuellement. Quelque différentes et éloignées que soient les cultures au sein desquelles¹⁹⁸ l'Ecriture se sont formées, la parole inspirée de Dieu a toujours un pouvoir irremplaçable de réconfort et de provocation. Comme cela sera dit plus bas, l'auto-critique et la critique du contexte social sont inextricablement liées dans cette méthode.

Mais la réflexion théologique doit être créative tout autant que critique. Notre recours aux sources nettement chrétiennes nous donne lumière et énergie non seulement pour une appréciation sociale et religieuse du moment présent et de nous-mêmes dans le moment présent, mais aussi pour la découverte de nouvelles solutions à venir. Ici l'Ecriture est particulièrement puissante dans son pouvoir d'ouvrir l'imagination chrétienne à de nouveaux rêves pour notre humanité. Et l'enseignement social de l'Eglise, développé et repris pendant des siècles (spécialement au cours des quatre-vingt-dix dernières années) nous guide d'une manière sûre pour que nous puissions passer de ces rêves à des projets réalistes en vue du changement social salubre.

D. Décision et action

Le quatrième élément important de la méthode que nous proposons ici est désigné dans le Décret 4 par les mots "décision et action" (n.73). Des choix dans les ministères doivent être faits et réalisés. Ce qui a commencé par notre expérience personnelle du monde doit revenir à une nouvelle expérience, librement choisie à la lumière des autres étapes de la méthode. C'est particulièrement maintenant qu'il devient bon de préciser ce que la tradition spirituelle ignatienne peut spécifiquement apporter à la méthode. Quatre aspects au moins de cette tradition doivent être signalés.

1. La 32e CG nous apprend à concevoir nos choix apostoliques comme des applications du discernement des esprits. La pédagogie des Exercices est une pédagogie du discernement (n.57). En raison du récent renouveau de cette spiritualité du discernement, aussi bien individuel que communautaire, et de l'extension des retraites individuellement dirigées comme des méthodes particulières en vue du discernement communautaire, les jésuites et leurs collaborateurs ont maintenant un accès facile à ces riches ressources permettant de faire des choix concernant la société en se laissant guider par l'Esprit et dans la fidélité à l'appel de Dieu. Sous quelque forme que ce soit, donc, toute sérieuse approche concernant un choix apostolique doit comporter des exercices appropriés au cours desquels groupes et individus peuvent être, dans la prière, à l'écoute des mouvements de la grâce tandis qu'on se laisse conduire par les différentes étapes du processus.
2. Il est clair que l'élément essentiel dans tout processus de discernement est celui d'une liberté intérieure ou d'une indifférence; elle est aussi soulignée par la 32e CG. *Les Exercices aideront encore à former des chrétiens à la fois nourris d'une expérience personnelle de Dieu Sauveur, et capables de se tenir à distance des faux absolus des idéologies et des systèmes, tout en prenant part aux réformes structurelles, sociales et culturelles nécessaires* (n.58). Il s'agit donc d'étendre notre intelligence et notre pratique traditionnelles de l'indifférence aux décisions collectives au sein des structures de la société et de la culture. Pour cela nous devons bien prendre conscience, avec l'aide des sciences du comportement, des relations étroites entre conscience et structures, et incorporer cette prise de conscience dans la théorie et la pratique de notre spiritualité. Participant à un monde de péché et de grâce qui est celui dans lequel se situe notre expérience, nous sommes donc non pas en dehors, mais au milieu de ce qui assombrit et obscurcit notre monde. Une caractéristique fondamentale de la méthode est, donc, d'insister sur l'attention portée, presque simultanément, à l'interaction des structures

et de la conscience du point de vue du péché et de la grâce. En ce sens, la méthode n'est pas une méthode demandant objectivité ou détachement, mais engagement. Ces remarques montrent clairement que l'ensemble du processus comporte la conversion des communautés et des individus en même temps que le changement des structures et des institutions qu'ils créent ou qu'ils continuent. *Il s'agit d'une transformation des schèmes de pensée habituels et d'une conversion des esprits mais aussi des coeurs. D'où résulteront les décisions apostoliques (n.73).* Quelle qu'en soit la forme, donc, toute méthode sérieuse visant à situer nos ministères dans un contexte d'ensemble doit comporter des "exercices" adaptés pour que se développe une "indifférence" individuelle et communautaire, une libération de toute "dépendance culturelle".

3. L'examen de conscience ignatien nous propose une aide des mieux adaptées pour la méthode décrite ici. En plus de l'examen général et de l'examen particulier, Ignace demande au retraitant de réfléchir à mesure qu'il médite et contemple. "Réfléchir sur soi-même" est une directive essentielle de la retraite ignatienne, directive qui peut être appliquée avec fruit à la méthode que nous décrivons. La 32e CG nous demande de lier dimensions objectives et subjectives en réfléchissant sur notre milieu social : *Où vivons-nous ? Où travaillons-nous ? Comment ? Avec qui ? Quelles sont éventuellement nos connivences, dépendances ou compromissions à l'endroit des idéologies et des pouvoirs ? Savons-nous parler de Jésus-Christ à des hommes qui ne sont pas encore convertis ? (n.74).* Il est clair que de telles questions, bien que déterminées par des données empiriques et par l'analyse qui les situe dans l'environnement social, sont des questions menant à une évaluation spirituelle, liée aux questions brûlantes que tout jésuite s'est souvent posée en faisant les Exercices Spirituels : "Qu'est-ce que j'ai fait pour le Christ ? Qu'est-ce que je fais pour le Christ ? Qu'est-ce que je dois faire pour le Christ ?".
4. Est aussi important le regard contemplatif porté sur notre monde et inspiré peut-être par le prélude de la contemplation de l'incarnation et par l'idéal ignatien qui est d'être "contemplatif dans l'action". Cette habitude d'"un long regard d'amour sur le réel", sans qu'il soit nécessaire d'aboutir immédiatement à des conclusions ou à des résolutions pratiques, correspond à l'une des orientations les plus puissantes des Exercices Spirituels. Lorsqu'elle fait partie de notre réflexion théologique, elle peut donner à celle-ci profondeur et clarté, faire naître une paix intérieure, mettre en garde contre tout activisme et créer des liens plus profonds de foi et d'amour entre ceux qui luttent ensemble pour créer un monde meilleur.

III : CONCLUSION

Une dernière remarque au sujet de la méthode ici décrite : les différents éléments doivent être regardés comme organiquement liés entre eux et non point comme des pas totalement différents dans un processus linéaire. Par ce qu'il s'agit de personnes exerçant une action humaine intégrale dans la société, chacun des principaux éléments dépend de tous les autres. Comme il n'est pas

d'analyse sociale qui ne repose pas sur des valeurs, nous ne faisons pas non plus notre expérience de la réalité sans être influencé à la fois par les valeurs assumées et par l'analyse préalablement acceptée. De la même manière nous lisons l'Ecriture avec des yeux et un coeur conditionné par notre situation sociale et, en même temps, nos relations avec ces situations sont liées à des attitudes façonnées par notre familiarité avec l'Ecriture.

Les jésuites n'ont pas de charisme spécial leur permettant d'échapper à la complexité et aux conflits dans la tâche, qui est celle de tous, d'unir expérience, analyse, réflexion et décision. Mais ce qu'ils ont est une tradition, celle des Exercices Spirituels - qui signifie des comportements humains différents, consciemment choisis et délibérément exercés, façonnés par la foi -; ces Exercices ont montré leur valeur en donnant une lumière et une liberté sans lesquelles aucun choix spirituel ne peut être fait. Les occasions et le défi qui sont propres au moment présent nous font appliquer cette tradition à notre affrontement collectif avec les structures et les institutions complexes de notre société, qui constituent le contexte de notre ministère.

En résumé, donc, être attentif à l'importance de la méthode, choisir des méthodes spécifiques incorporant et facilitant la réalisation de nos aspirations concernant la foi et la justice, apprendre de la pratique concrète quelles approches particulières de la méthode seront les plus utiles : ce sont là des impératifs pour tout processus visant à situer nos ministères et nos choix de ministères dans leur contexte social. Les jésuites ont une longue histoire au cours de laquelle ils ont adapté à la fois le message et la méthode à des contextes contingents. Mais la méthode comporte des caractéristiques qui dépassent celles-ci - l'adaptation en est une - et nous avons essayé d'attirer l'attention sur certaines de celles-ci. Elles ont commencé à être testées par l'expérience et le seront sans aucun doute encore davantage à l'avenir. Mais, même dans l'état actuel des choses, elles peuvent nous aider à guider nos choix réfléchis d'exercices sociaux qui nous disposent à des choix importants pour nos ministères.

.....

METHODOLOGIE PRATIQUE

L'article suivant a été emprunté au recueil publié par la Jesuit Conference des Etats-Unis. Il a pour auteur le P. Edmundo RODRIGUEZ, qui a travaillé pendant des années avec les communautés de langue espagnole d'El Paso et San Antonio. Il est le fondateur de PADRES (Organisation nationale des prêtres de langue espagnole) et aussi du COPS (Communities Organized for Public Safety). Il est actuellement délégué du Provincial de la Nouvelle-Orléans pour l'apostolat international et la pastorale.

.....

I : INTRODUCTION

Vatican II a parlé de la nécessité pour les chrétiens de se familiariser avec les traditions nationales et religieuses des peuples parmi lesquels ils vivent, et de découvrir avec joie et respect ces semences de la Parole qui sont cachées parmi eux. Il dit encore que les chrétiens doivent rechercher une profonde transformation de la société, en sorte que les richesses que Dieu a répandues parmi les peuples puissent de nouveau retourner au Dieu Sauveur (Ad Gentes Divinitus, n.11).

La méthode suivante, visant à saisir quel est le contexte de nos ministères, est proposée ici pour être utilisée au niveau de la communauté locale. Elle propose trois grandes étapes : la première, rassembler les données de l'expérience qui révèlent les aspects majeurs de l'organisation sociale de notre environnement ; la seconde, analyser ces données de manière à pouvoir montrer à la fois les "semences de la Parole" qui doivent être découvertes et les oppositions qui peuvent empêcher l'Evangile de prendre racine ; la troisième, choisir les moyens grâce auxquels notre ministère peut découvrir ces racines et déraciner les obstacles que nous trouvons, en sorte que la société puisse être transformée.

Cette méthode peut être utilisée soit par une personne seule, soit par un groupe. Bien entendu pour un vrai discernement communautaire, il est souhaitable que les conclusions soient le résultat des vues et des jugements de plusieurs personnes.

II : REMARQUES PREALABLES

Lorsqu'un groupe de personnes commence à utiliser cette méthode, on doit d'abord passer quelque temps à se dire mutuellement son histoire. Ceci est important pour rappeler à tous qu'entrer en contact avec le contexte des ministères n'est pas d'abord une question de choses, mais une question de

personnes. Il s'agit de personnes comme nous, ayant leur histoire, leurs sentiments, leurs valeurs propres et leurs aspirations. Des personnes qui peuvent rire mais aussi souffrir, des personnes ayant une vocation propre, des personnes qui peuvent aussi vivre une existence réflexive. A titre d'exercice préliminaire, les questions suivantes peuvent aider un membre du groupe à dire son histoire personnelle :

1. Quelles sont mes racines familiales ?
2. Quels sont les moments les plus significatifs dans ma formation personnelle : échanges, études, événements ?
3. Quelles sont les personnes qui ont eu le plus d'importance dans ma vie ?
4. Quelles sont mes frustrations, mes aspirations, mes espérances ?
5. Qu'est-ce que je regarde comme étant mon trait personnel le plus caractéristique ?
6. Quelle est la genèse de ma vocation ?

Ces questions préliminaires visent à "amorcer la pompe" et à permettre aux membres du groupe de faire part aux autres d'informations importantes à leur sujet. Un certain sens de l'identité de chacun dans sa complexité en tant que personne aiderait beaucoup les participants à mieux comprendre que l'instrument qu'ils utilisent cherche à identifier quels sont les points essentiels dans la complexité de la société.

III : PREMIERE ETAPE : RASSEMBLEMENT DES DONNEES

(Expérience)

Tout le monde a d'innombrables perceptions et impressions concernant la situation dans laquelle il vit et travaille. Ces perceptions, souvent, ne sont en aucune manière ordonnées. On découvrira des grandes lignes en ordonnant les données selon des catégories générales. Ce qui suit forme un ensemble de questions permettant de mieux rassembler les données concernant le contexte local de nos ministères.

A. Données géographiques

1. Définissez la zone, aussi bien théorique que réelle, où s'exerce votre service. Cela peut aller d'une paroisse à une ville ou même à une région plus large. Certaines questions ne s'appliqueront pas aux zones plus larges.
2. Où se trouvent les "ressources de la communauté" (personnes, institutions, lieux, édifices), dans votre zone réelle de service ?
3. Où sont les "points difficiles de la communauté" dans votre zone réelle de service ?
4. Y a-t-il des aspects matériels de cette zone qui ont un effet déshumanisant sur ceux qui s'y trouvent ?
5. Y a-t-il des aspects de cette zone qui donnent plus d'humanité à ceux qui s'y trouvent ?

B. Données démographiques.

1. Quelle est la population de votre zone ?
2. Quel est le taux d'accroissement (ou de diminution) de la population de votre zone ?
3. Quelles sont les caractéristiques raciales et ethniques de votre zone ?

C. Données concernant l'organisation familiale

1. Décrivez le type de familles ou de structures domestiques dans votre zone ?
2. Quelstypes de vie familiale trouvez-vous parmi ces familles ?
3. Quels sont les éléments forts dans ces familles ?
4. Quels sont les problèmes rencontrés par ces familles ?
5. La famille est-elle valorisée par les institutions qui sont au service des familles ? De quelle manière ?

D. Données économiques

1. Quel est le profil économique général de votre zone ?
2. Quelles sont les bases de l'économie dans votre zone ?
3. A quels problèmes doivent faire face les institutions économiques dans votre zone ?
4. Quels sont les problèmes qui naissent des institutions économiques dans votre zone ?
5. Quels effets ont ces problèmes ?
6. Comment les facteurs économiques de base de votre zone sont-ils liés à l'économie internationale ?

E. Données politiques

1. Quel est le profil politique de votre zone ?
2. Quelle est la nature de la direction politique dans votre zone ?
3. Quelle est la nature de la direction informelle dans votre zone ?
4. Quel impact ont les groupes non-politiques sur la politique de votre zone, par exemple les Eglises, les syndicats, les associations professionnelles ?
5. Quelle est la force ou la faiblesse des institutions politiques existant dans votre zone, par exemple, les tribunaux, le conseil municipal, les hôpitaux, les institutions juridiques ?

F. Données concernant l'éducation

1. Comment décririez-vous ceux qui sortent des écoles dans votre zone pour ce qui est du degré de connaissances, des attitudes sociales, des valeurs intériorisées ?
2. Quels rapports y a-t-il entre les écoles et la communauté, spécialement les parents, dans votre zone ?
3. Les écoles ont-elles une politique ou des attitudes pratiques, qu'elles soient ou non écrites, qui ont pour effet d'exclure une partie ou l'autre de la population ?
4. Quels sont les problèmes que rencontrent les écoles ?
5. Y a-t-il des établissements d'enseignement supérieur dans votre zone ?
Si oui, comment décririez-vous ceux qui en sortent au plan des connaissances acquises, des attitudes sociales et des valeurs reconnues ?

6. Les établissements d'enseignement supérieur ont-ils un impact sur la vie de la communauté dans son ensemble ? Lequel ?
7. Décrivez les possibilités d'éducation pour les adultes dans votre zone .

G. Données concernant l'Eglise

1. Quel est le profil religieux de votre zone ?
2. Quelle est la force ou la faiblesse du mouvement oecuménique dans votre zone ?
3. Décrivez la fidélité religieuse des gens de votre zone et les raisons de cette fidélité, par exemple une identité culturelle, le renouveau liturgique.
4. Décrivez la désaffection des gens de votre zone envers leurs églises et les raisons de cette désaffection, par exemple un clergé trop libéral ou trop conservateur.
5. Y a-t-il d'autres facteurs religieux, ne relevant d'aucune institution qui affectent votre zone, par exemple, le spiritisme ?

H. Données sociales et culturelles

1. Quelle force culturelle trouvez-vous dans la population de votre zone ?
2. Quels sont certains des éléments culturels (coutumes, attitudes héréditaires, modèles sociaux) que vous trouvez discutables dans la population de votre zone ?
3. Quel est le "tempérament psychologique", la manière d'être qui prévaut dans votre zone ?
4. Quelles sont les attitudes positives dominantes parmi les gens de votre zone face aux membres d'autres races ou d'autres groupes ethniques ?
5. Quelles sont les attitudes négatives dominantes parmi les gens de votre zone face aux membres d'autres races ou d'autres groupes ethniques ?
6. Perçoit-on une "structure de classe" dans les gens de votre zone ?

IV : DEUXIEME ETAPE : ANALYSE ET SYNTHESE

(Analyse sociale/Réflexion théologique)

Ce qui est dit dans cette section présuppose qu'il est plus important de s'occuper des causes que des effets, que des priorités doivent être fixées parmi les causes aussi bien de force que de faiblesse, et que, enfin, les situations doivent être jugées selon des normes chrétiennes en ayant en vue leur transformation par un ministère chrétien et une action chrétienne.

A. Analyse des données

1. Examinez les données que vous avez regroupées et déterminez les éléments qui vous semblent plus que d'autres être des causes, sources de force et sources de problèmes.
2. Recherchez les éléments identifiés comme causes qui peuvent être regroupés en deux ou trois catégories ou même plus. Soyez davantage attentifs aux similitudes d'idées qu'aux similitudes de vocabulaire. Faites en la liste.
3. Examinez de nouveau la liste et voyez si vous pouvez établir un ordre de priorités, en distinguant "causes" et "causes causales".

B. La synthèse des données

1. Ecrivez un exposé élaboré de ce que vous regardez comme étant les principales causes des problèmes rencontrés par la communauté dans votre zone. Par exemple : "Les 'consommateurs' de cette communauté sont sans pouvoir face à des institutions hautement organisées et bureaucratiquement impénétrables qui décident de l'économie, de la participation politique, du type d'éducation et même des services religieux proposés à tous. Les 'consommateurs' ont pris une attitude de 'victimes' et réagissent passivement et sans aucun espoir face à la situation".
2. Ecrivez un énoncé assez élaboré de ce que vous regardez comme étant la force principale de la communauté dans votre zone. Par exemple : "Les gens de cette zone se préoccupent beaucoup des enfants et des jeunes et s'uniront pour tous efforts qui semblent bénéfiques à ceux-ci. Il y a une foi religieuse de base qui peut être utilisée comme source de persévérance et de force lorsqu'il s'agit de problèmes difficiles et à long terme".

C. Jugez la situation

1. Demandez de quelles valeurs chrétiennes et de quels principes on devrait user pour juger de la situation telle que celle-ci apparaît quand on synthétise les données (selon ce qui vient d'être décrit). Par exemple : "Le Christ affirme la dignité de toute personne, il a donné à chacune la promesse d'une vie plus abondante, il dit que l'autorité et le pouvoir doivent être utilisés pour le service et non pas pour dominer, et il nous appelle tous à être les intendants responsables des dons et des pouvoirs qu'il nous a confiés". On peut aussi rechercher dans les Evangiles les passages où Jésus affronte des événements ou des problèmes du même type. Par exemple : Jésus instruit ses disciples sur la manière de gouverner et d'instruire en sorte qu'ils soient d'humbles serviteurs et non pas des oppresseurs (Mc 10,43-45).
2. Formulez un jugement sur la situation décrite en recourant à des principes chrétiens. Par exemple : "Nous jugeons que la situation est mauvaise dans la mesure où la dignité des personnes est atteinte parce qu'elles sont sans pouvoir, et dans la mesure où le degré de responsabilité auquel tout homme et tout groupe est appelé n'est pas reconnu, dans la mesure encore où ni les écoles, ni les églises ne font rien pour développer une conscience critique face à cette situation".

V : TROISIEME ETAPE : AU SERVICE DE LA SITUATION

(Action)

L'Eglise a toujours adopté de nouvelles stratégies pastorales pour faire face aux problèmes nouveaux posés dans la société. Il fut un temps où elle a organisé des communautés à part et créé de petites sociétés où prévalaient des relations différentes, plus imprégnées d'amour. Il fut un temps où elle a cherché à enseigner les principes que le Christ a enseignés. Il fut un temps où elle a affronté les mauvais gouvernements et les maîtres oppresseurs. Les stratégies ont varié aussi bien pour s'adapter à une meilleure intelligence des

problèmes d'une époque qu'à l'énergie avec laquelle une communauté chrétienne pouvait faire face aux problèmes. Nous devons, nous aussi, passer d'une vue des choses et d'un jugement sur celles-ci à une stratégie et à une action.

A. Réponses pêle-mêle

1. En examinant le jugement porté (tel qu'il a été formulé plus haut), faire une liste des nombreux moyens possibles par lesquels vous pourriez faire face à la situation au plan pastoral, en essayant de n'exclure aucune option raisonnable.
2. Examinez la liste des options et supprimez toutes celles qui vous semblent n'avoir aucune chance de succès ou sont nettement au-dessus des moyens de votre groupe.

B. Choix d'un objectif pastoral

1. Prenez chacune des options plausibles et notez au moins trois raisons pour et trois raisons contre pour chacune.
2. Rappelez-vous, alors, les principes ignatiens qui doivent gouverner tout choix sérieux, par exemple :
 - a. imaginer les choix qui doivent être faits ;
 - b. être prêt à suivre le chemin qui conduit davantage à la gloire et à la louange de Dieu notre Seigneur et au salut de notre âme ;
 - c. être libre de tout attachement désordonné ;
 - d. demander à Dieu de mouvoir lui-même notre volonté et de révéler à notre esprit ce qu'il faut faire ;
 - e. peser soigneusement avantages et désavantages ;
 - f. offrir à Dieu dans la prière le choix que nous avons fait.
3. Décidez de votre option, en usant si possible du consensus et en gardant toujours présent à l'esprit le fait que la volonté du supérieur est un élément-clé dans le processus de discernement (cf 32e CG, D.11, n.24).

C. Mise au point d'une stratégie et d'un calendrier pour la mise en application

1. Déterminez le but qui sera le stade final au terme de toutes les étapes.
2. Déterminez quelles devront être les étapes en partant du but que l'on s'est fixé.
3. Déterminez une priorité de temps pour chaque étape.
4. Précisez pour chaque étape de quelles ressources vous aurez besoin, quelle préparation elle demande et qui fera quoi.
5. Examinez le plan une fois achevé pour vous assurer qu'il ne viole pas les principes selon lesquels le jugement avait été porté.

VI : CONCLUSION

La méthode décrite ici est un effort pour appliquer au niveau local le plan que le Décret 4 de la 32e CG a appelé "une constante interrelation entre expérience, réflexion, option et action, selon l'idéal du jésuite 'contemplatif dans l'action'" (n.73).

Elle est conforme à la méthode générale décrite dans la seconde partie de cette étude du contexte, c'est-à-dire le cycle expérience, analyse sociale, réflexion théologique et action. Elle est faite pour être utilisée entièrement ou partiellement à plusieurs reprises. Les situations et les circonstances changent et nous avons sans cesse besoin d'un processus d'évaluation et de discernement qui conduise à des décisions apostoliques.

Le fruit que l'on peut recueillir de cette méthode est une meilleure saisie de la réalité, un tableau plus vrai du contexte de nos ministères au plan local. Les questions suggérées ici ne veulent être que des guides aidant les utilisateurs à formuler eux-mêmes leurs questions plus spécifiques. Nous atteignons la réalité par le moyen de questions ; et plus les questions sont pertinentes et bien formulées, plus grande sera la probabilité de découvrir des vues nouvelles et utiles sur la situation. Aussi les questions proposées dans cette méthode devront-elles être modifiées selon les besoins locaux. L'important est de prendre au sérieux cet appel et de nous engager avec confiance dans ce processus.

::::::::::::::::::

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his first term.

2. The second part of the document is a letter from the President to the Congress, dated January 1, 1862. It is also a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his second term.

3. The third part of the document is a letter from the President to the Congress, dated January 1, 1863. It is also a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his third term.

4. The fourth part of the document is a letter from the President to the Congress, dated January 1, 1864. It is also a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his fourth term.

5. The fifth part of the document is a letter from the President to the Congress, dated January 1, 1865. It is also a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his fifth term.

6. The sixth part of the document is a letter from the President to the Congress, dated January 1, 1866. It is also a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his sixth term.